

Nomain Bulletin Municipal 2022



www.mairie-nomain.fr www.facebook.com/NomainPageOfficielle



Le Mot du Maire







Mot du maire	P. 02
Municipalité et	
services publics	P. 03 et 04
ADMR	P. 05
Urbanisme	P. 06 à 08
Les travaux	P. 09 à 11
Petite enfance	P. 12
Portage des repas à domic	cile P. 13
Élections Présidentielles et Législatives	P. 14
Informations pratiques	P. 14 et 15
Services à la personne	P. 15
Les transports	P. 16
Services de santé	P. 17
Collectes et déchets.	
Environnement	P. 18 à 20
Les accueils de loisirs	P. 21
Obligations citoyennes	P. 22 et 23
Informations pratiques et	
Numéros utiles	P. 24
Les permanences	P. 25
Informations	
communautaires	P. 26 et 27
Etat civil	P. 28
Médiathèque	P. 29 à 31
Les écoles	P. 32 à 35
Les aînés	P. 36
Rétrospective 2021	P. 37 à 41
Les associations	P. 42 à 47
Vœux 2022	P. 48 et 50
Les professionnels	P. 51 à 53
Agenda	P. 54
En 1866	P. 55

Chère nomainoise, cher nomainois,

Notre commune, depuis quelques temps déjà, voit sa population se modifier.

Elle a tendance à rajeunir, sans pour autant augmenter de façon importante. Au dernier recensement nous étions 2586 habitants.

Nombreux sont ceux qui ont quitté les grandes villes pour la Pévèle qui leur semble être une belle terre d'accueil. Nomain n'échappe pas à cette migration.

Celle-ci a directement impacté notre école Léo Lagrange qui a vu ses effectifs augmenter : c'est pourquoi nous lançons cette année une phase d'agrandissement des bâtiments afin que l'école soit opérationnelle pour la rentrée scolaire 2023.

Une autre conséquence est l'augmentation de la circulation sur notre territoire. Beaucoup se plaignent de la vitesse excessive de certains sur l'ensemble du réseau routier de la commune. Les voiries ne sont plus adaptées à cette circulation ; les trottoirs sont trop souvent occupés par les véhicules. Cette année, un effort particulier sera fourni sur certains axes afin de sécuriser au maximum piétons et véhicules.

Bien que ce début d'année soit encore impacté par la Covid, nous espérons sincèrement reprendre toutes les activités conviviales chères à nos concitoyens.

Vous retrouverez dans ce bulletin l'ensemble des événements qui ont marqué l'année 2021 dans notre commune.

Belle et heureuse année à tous.

Bien à vous, Pascal DELPLANQUE

> Bulletin annuel d'informations municipales de la ville de NOMAIN

PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Directrice Générale des Services

- Delphine DUHEM

Service Administratif

- Émilie DUTHOIT, Adjointe Administrative
- Gaëlle LETOQUART,
 Adjointe Administrative en mairie et Agence Postale
 Communale
- Hélène SKROBALA, Adjointe Administrative
- Annabelle RUTKOWSKI Adjointe Administrative

Service Technique

- Michaël CLEPPE, Adjoint Technique
- Jean-Claude DELSOL, Adjoint Technique
- Florian PNIAK,
 Adjoint Technique
- Jean-Claude HOUZEAU (Intermaide)

Service Scolaire

- Natacha PICQUET, Restauration et entretien
- Stéphanie PISTONE, Restauration et entretien
- Caroline WALLEZ, ATSEM, restauration et entretien
- Isabelle LAVALARD, ATSEM et restauration
- Yaël VANGHELLE, ATSEM et restauration
- Anne-Sophie LESTRIEZ, Restauration et entretien
- Sandra MERESSE
 Restauration et entretien

Médiathèque

- Stéphanie RUSSO, Adjointe au Patrimoine

VOTRE MAIRIE

23 Rue Jean Lebas 59310 NOMAIN

Tél.: 03 20 71 84 00 Fax: 03 20 71 79 71

accueil@mairie-nomain.fr

www.mairie-nomain.fr

FaceBook:
NomainPageOfficielle

Accueil physique et téléphonique Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 Le lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 16h30.

Permanences

Pascal DELPLANQUE

Maire de Nomain Le mercredi de 17h00 à 18h00 sur rendez-vous.

Anne-Sophie VANDERMESSE

Adjointe à l'Urbanisme Le mercredi de 17h00 à 18h00 sur rendez-vous.

Suzie DELGRANGE

Vice-présidente du CCAS Tous les premiers samedis du mois, sur rendez-vous.

Rencontre avec les Adjoints et Conseillers Délégués sur rendez-vous.

Le Stade Municipal

Le Stade Edouard Dubois est interdit au public de 21h00 à 8h00

VOS DÉMARCHES EN MAIRIE

Voici une liste non exhaustive des démarches que vous pouvez effectuer en Mairie.

Urbanisme

- Déposer une autorisation de Voirie...
- Obtenir une information concernant le

Etat civil

- Retirer un dossier de mariage
- Retirer une demande de reconnaissance
- Faire une déclaration de décès
- Retirer un dossier de demande de médaille du travail
- S'inscrire sur les listes électorales
- Attestation d'accueil pour les étrangers
- Enregistrement du Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Services

- Réserver les repas de cantine pour les enfants scolarisés à l'école Léo Lagrange
- Effectuer une déclaration d'ouverture de débit de boissons temporaire
- Déposer un dossier de demande de RSA
- Retirer une demande de logement HLM
- Retirer un dossier de Télé-AlarmeLouer la Salle des Fêtes
- Acquérir une concession dans le cimetière communal
- Retirer une autorisation de sortie de territoire pour les mineurs voyageant seuls (obligatoire depuis le 15 janvier 2017)

Recensement militaire

Sont concernés les jeunes filles et garçons ayant 16 ans dans l'année. La présentation en Mairie doit se faire dans le mois d'anniversaire.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.

L'Agence Postale Communale de Nomain

La Municipalité a pris le relais de la Poste, en apportant l'essentiel des services postaux de base disponibles au guichet d'un bureau de poste classique.

2 Grand Place - 59310 NOMAIN - Tél. 36 31

Horaires

Les mardis, jeudis, vendredis de 9h00 à 11h30, le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Départ du courrier

du lundi au vendredi à 11h30 et le samedi 11h45.





4 boîtes aux lettres jaunes destinées au relevé du courrier sont aussi à votre disposition dans la commune, elles sont situées : 2 Grand- Place, 17 Rue de Lannay, 28 Rue du Fourmanoir, 1 Rue de la Commune.

Tarifs de location de la salle des fêtes

Tarifs de location de la salle des fêtes au 1er janvier 2022	Nomain	Extérieur
Week-end (vendredi 17h au lundi 10h)	580€	650€
Journée hors week-end	210€	400€
Nettoyage hors location	60€	60€
Caution	250€	250 €
Jour férié (la veille 20h au lendemain 10h)	380€	450 €

Le cimetière

Le cimetière est interdit au public de 20h00 à 6h00.

Tarifs des concessions cimetière applicable au 1^{er} novembre 2021

applicable at 1 liovell	1010 2021
Concession de 30 ans	210€
Concession de 50 ans	280€
Columbarium 30 ans	830€
Columbarium 50 ans	980€
Cavurne 30 ans	1.130€
Cavurne 50 ans	1.280€
Caveau 1 place	900€
Caveau 2 places	1.214€
Caveau Urne	520€

INFOS DIVERSES

Reprise de concessions

La mairie a entamé, en 2014, une procédure d'abandon dans le cimetière communal. En effet, si après une période de 30 ans, une concession a cessé d'être entretenue, le Maire peut constater cet état d'abandon par procèsverbal afin de le porter à la connaissance du public et des familles concernées. Pour éviter une extension du cimetière, et suite à une procédure de 3 ans, 15 sépultures abandonnées dangereuses ont été récupérées dans le vieux cimetière.

14 nouveaux emplacements y sont maintenant proposés avec présence d'un caveau de 1 ou 2 places, ou d'un caveau urne.

Autres prestations

Prêt de matériel

La commune de NOMAIN peut vous louer si vous le souhaitez des tables et des chaises. Il suffit pour cela de contacter les services administratifs afin d'en faire la réservation. Une participation financière sous forme de don vous sera demandée.

Location de garages municipaux

La commune possède des garages situés au niveau du parking Grand Place.

Le tarif de la location mensuelle est de 45.50 €.

Veuillez vous adresser en Mairie si vous souhaitez faire une réservation de location.

ADMR

PROXIMITÉ... ÉCOUTE... DISPONIBILITÉ...

1er Réseau associatif national d'aide à domicile

Sous la Présidence de Madame Catherine SANT et du Conseil d'Administration, une équipe d'encadrement est à votre service pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches. L'association ADMR de Nomain créée en 1989 intervient auprès de 650 familles par le biais de 130 salariés notamment chez:

DES PERSONNES ÂGÉES dépendantes, malades ou handicapées pour l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne :

· Aide au lever, coucher, toilette, transfert, garde à domicile de jour, repas, ménage,

DES FAMILLES pour l'assistance à la vie quotidienne:

• Ménage, repassage, garde d'enfants.

50 % des sommes

versées pour les services à la personne sont déduites de votre impôt sur le revenu. Si toutefois, vous ne payez pas d'impôt, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt.

Association autorisée de fonctionnement et tarifée par le Conseil Départemental. Code APE: 853 J / N°SIRET: 379 085 258 00037 Agrément qualité N° SAP 379085285

"Plus que jamais, en période de COVID, l'ADMR reste à vos côtés pour vous soutenir et vous aider.



34 Rue Jean LEBAS **59310 NOMAIN** Tél. 03 20 71 69 36 ou 03 20 34 27 87

contact.nomain@fede59.admr.org

de Secteur depuis fin octobre. Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h sans interruption









Elisa Gallez a quitté notre

association pour une autre ADMR

ROSIER au poste de Responsable

et nous avons accueilli Aurélie

Urbanisme Memento des Règles d'Urbanisme

Quels sont les travaux à déclarer en Mairie ?	Quels sont les formulaires à remplir ?	Quelques exemples
Toutes constructions nouvelles supérieures à 5 m²	Si la construction est : < à 20m² : déclaration préalable > à 20 m² : permis de construire	 Nouvelle habitation Garage Abri de jardin (y compris ceux vendus par les magasins de bricolage)
Extension d'une construction existante	Si l'extension est : < à 20m² (<40m² en zone urbaine) : Déclaration préalable > à 20m² (>40m² en zone urbaine) : Permis de construire	 Véranda de 18 m²: Déclaration préalable Un carport de 45 m²: Permis de construire
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment	Déclaration préalable	 Changement des menuiseries bois, PVC, alu Création ou suppression d'ouverture (fenêtres, portes) Ravalement de façade
Réfection ou modification des toitures	Déclaration préalable	 Remplacement de toiture à l'identique ou non Installation de panneaux photovoltaïques
Changement de destination des locaux	 Avec travaux extérieurs : Permis de construire Sans travaux extérieurs : Déclaration préalable 	 Transformation d'une grange ou d'un local commercial en habitation Transformation d'un garage en chambre
Aménagement des combles si création de surface de plancher ou création d'ouvertures	Déclaration préalable	Aménagement d'un étageCréation de fenêtre de toit
Piscines	Permis de construire ou déclaration préalable selon les dimensions et la couverture	Piscine creusée, semi-enterrée
Clôtures	Déclaration préalable	PortailClôture sur voie publiqueClôture entre voisins













Affichage de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain : le panneau doit être affiché pendant toute la durée des travaux.

Si votre surface habitable est supérieure à $150 \ m^2$, le recours à un architecte est obligatoire.

Les infractions au règlement d'urbanisme

Pour bien vivre ensemble, nous devons respecter notre voisinage ainsi que l'espace public. De plus, les impôts fonciers (taxe foncière et taxe d'habitation) sont calculés en fonction de la surface du bien immobilier ainsi que de son état ; les méthodes de calcul sont complexes et il est difficile de s'y retrouver, mais c'est ainsi fait, et le calcul est le même pour tous.

Inutile de rappeler que la Commune, la Région, le Département, l'État et même les Communautés de Communes ont besoin d'argent pour faire fonctionner notre pays, nos routes, nos écoles, nos hôpitaux, nos bibliothèques...

Pour savoir ce que l'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire, chaque commune rédige avec son Conseil Municipal un PLU qui contient les règles qui doivent être suivies en matière de construction et d'urbanisme. Comme il y a un code de la route, il y a un code de l'urbanisme à respecter.

3 types de profils différents sont constatés

Les respectueux

Il y a d'abord ceux qui font tout bien comme il faut et qui apprécient que les autres fassent comme eux. En effet, quand on obtient un permis de construire ou une autorisation d'urbanisme, il y a tout un protocole qui fait en sorte qu'il y ait le moins de gêne possible pour les voisins, qui doivent être informés par un affichage règlementaire, et qui ont la possibilité de consulter le projet de leur voisin en Mairie. L'administration fiscale est informée et des taxes supplémentaires peuvent être réclamées si la construction a été améliorée.

• Les têtes en l'air

Ensuite, il y a ceux qui font des travaux dans leur maison et qui ne savent pas qu'une demande d'autorisation est nécessaire. Ils ont changé les tuiles de leur toit par exemple. Dans ce cas, il n'est jamais trop tard pour faire une demande de régularisation, il suffit d'appeler la Mairie et de se renseigner sur les démarches à faire pour vous aider à être en conformité avec le règlement.

Il faut bien garder à l'esprit qu'aujourd'hui, pour revendre sa maison, elle doit être conforme. Sans ce certificat de conformité, vous ne pourrez jamais revendre votre maison.

• Les contrevenants

Enfin, il y a aussi une dernière catégorie, ceux qui contreviennent délibérément.

En matière d'urbanisme, cela se traduit par des gens qui ne veulent pas déclarer leurs travaux. Ils font une véranda, transforment leur grenier en chambre, etc... le tout sans autorisation donc sans avertir l'administration fiscale.

Dans ce cas-là nous proposons de régulariser la situation en déposant un dossier de régularisation et en général, tout rentre dans l'ordre rapidement.

Si les travaux ne sont pas régularisables, nous donnons un délai soit pour remettre à l'origine (si le PLU ne permet pas les travaux), soit pour modifier le projet afin que ce dernier respecte le PLU. Si rien n'est fait, cela constitue une infraction et nous avons l'obligation d'en dresser un procès-verbal. Ce PV sera transmis au Procureur de la République qui jugera le litige et délivrera sa décision au cas par cas.

Quelles sont les principales infractions et sanctions pour les contrevenants ?

En matière délictuelle, la prescription de l'infraction est de six ans à compter de l'achèvement des travaux litigieux. Si un acte de poursuite ou d'instruction a été entrepris dans ce délai, l'action publique n'est pas prescrite.

Les sanctions pénales réprimant la méconnaissance des règles d'urbanisme trouvent leur fondement dans l'article L. 160-1 du code de l'urbanisme, indépendamment de toute violation d'une autorisation, notamment lorsqu'une telle autorisation n'est pas nécessaire.

Les infractions aux règles de procédure, c'est-à-dire essentiellement le défaut d'autorisation ou le non-respect des prescriptions d'une autorisation, relèvent de l'article L.480-4 du code de l'urbanisme.

Ainsi, sont constitutifs d'une infraction le défaut de permis de construire, d'aménager, de déclaration préalable.

Pour ce qui concerne les sanctions, l'article L. 480-4 du code de l'urbanisme prévoit un minimum de 1 200 euros d'amende et un maximum de 6 000 euros multiplié par le nombre de m² de surface de plancher irrégulière. En cas de récidive, une peine de six mois de prison est également encourue.

Le fait de vendre ou de louer des terrains compris dans un lotissement sans avoir obtenu un permis d'aménager, ou en méconnaissance des règles en la matière, expose l'auteur de l'infraction à une amende de 15 000 euros, en application de l'article L. 480-4-1 du code de l'urbanisme. En outre, l'article L. 480-4-2 du code de l'urbanisme expose les personnes morales au quintuplement de l'amende encourue, ainsi qu'à des sanctions spécifiques, parmi lesquelles l'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou l'exclusion des marchés publics (extrait de EFE blog du droit de l'urbanisme et de l'aménagement).

En résumé

Nous pouvons dire que le règlement d'urbanisme est là pour que notre commune reste cohérente avec sa propre identité et ses caractéristiques pour que chacun puisse bien vivre à Nomain, tout en respectant notre environnement, notre cadre de vie et notre patrimoine.

Nous souhaitons que les Nomainois(es) respectent le règlement d'urbanisme de notre commune et vous encourageons à être dans cet état d'esprit.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les demandes d'urbanisme sont dématérialisées. La Pévèle Carembault a créé un portail dédié pour permettre le dépôt de vos demandes.

QUELS AVANTAGES

POUR L'USAGER?



ÉCONOMIE

Je ne fournis plus de papiers ou de photocopies.



GAIN DE TEMPS

Je dépose mon dossier en ligne à tout moment.



SUIVI

Je suis l'avancement de mon dossier.



Tous mes documents sont archivés.



Pour vous accompagner

- Une FAQ (Foires aux Questions) est mise à disposition pour répondre à vos questions : demarches.pevelecarembault.fr
- Vous avez la possibilité de nous contacter et de nous informer d'éventuelles difficultés rencontrées lors de l'enregistrement de votre dossier sur : demarches.pevelecarembault.fr

Pour toute autre question

relative à un projet de construction ou d'urbanisme rapprochez-vous directement de la commune dans laquelle la demande d'urbanisme sera déposée.

PORTAIL DE L'URBANISME

Autorisations & Foncier

Mise en place d'un téléservice gratuit pour faciliter les démarches d'urbanisme en Pévèle Carembault



AMÉNAGEMENT TRAVAUX **FONCIER**

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

sur portailurbanisme.pevelecarembault.fr









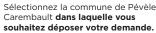


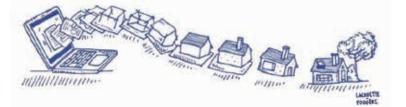


DÉPOSEZ OTRE DOSSIER

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, créez-vous un identifiant pour le suivi de vos demandes d'urbanisme, ou connectez-vous via votre identifiant France Connect (n° fiscal, Améli...)

Carembault dans laquelle vous





Cliquez sur l'onglet « déposer », et choisissez le type de dossier et le cas échéant, le numéro de Cerfa adapté à la demande :

- Permis de Construire Maison Individuelle (PCMI)
- Permis de Construire (PC)
 Permis d'Aménager (PA)

- Permis de Démolir (PD)
 Déclaration Préalable (DP)
 Certificat d'Urbanisme (CUa)
 Certificat d'Urbanisme opérationnel (CUb)
- · Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)









TRE DEMANDE

Complétez les informations et fournissez les pièces nécessaires en fonction de votre projet. Elles peuvent être au format .doc, .docx, .odt, .pdf et .png.

Une demande en cours de saisie peut être finalisée ultérieurement

Un récapitulatif permet de visualiser le contenu du dossier avant de valider la demande en ligne.

Un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE) vous est envoyé par mail. Il est suivi d'un Accusé de Réception Electronique

Ces mails vaudront preuves de dépôt, Le délai d'instruction commencera à courir, à la date de dépôt en ligne.

Consultez l'avancement de l'instruction de votre demande, directement en ligne, depuis votre compte.

Pour déposer plusieurs dossiers, vous devez utiliser la même procédure à partir de votre compte.

Parking derrière la Mairie.

Des tubes métalliques ont été fixés au sol, pour limiter l'avancée des voitures trop près des clôtures.

Ces arrêtoirs ont été fabriqués par les agents techniques en récupérant l'ancienne main courante du stade.



Église

Afin de sécuriser l'accès au clocher et pour une meilleure protection contre l'incendie, une trappe « coupe-feu » a été installée à l'intérieur du porche.

Espaces verts.

Un repérage des zones à tondre, à entretenir, à tailler (hors lotissement) a été réalisé ; Des propositions de nouvelles organisations plus écologiques, et de nouveau matériel permettant de s'affranchir des herbicides sont à l'étude.

Prévention des inondations.

Une reconnaissance des parties critiques d'écoulement des eaux à l'origine des inondations a d'abord été réalisée. Les cours d'eau relevant du SMAPI et les fossés relevant des riverains et de la Commune.

Ont été nettoyés:

Par le SMAPI : le courant de l'Hôpital au Poncheau, et entre la Visterie et le Roupion.

Par la Commune : 2km de fossés

- -entre le hameau du Bois et le courant du Pont du Nid
- -à la Coquerie
- -le fossé dit du « Bailly » entre le calvaire et la rue Derain.

Après travaux, suite à des épisodes de pluie intenses, il n'a pas été observé de nouvelles inondations.

Rappel : pour la gestion de l'évolution, de la maintenance, mais aussi de la vision à long terme de ces ouvrages, la municipalité travaille en étroite collaboration avec deux organismes :

La Police de l'eau, elle désigne à la fois l'ensemble des activités d'instruction et de contrôle de la protection et de la qualité de l'eau dépendant de l'Etat et visant l'application des lois concernant la ressource en eau, en particulier, la gestion de l'écoulement des eaux pluviales.

Le SMAPI Syndicat des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations de la Vallée de la Scarpe Aval et du Bas Escaut (SMAPI) Rappelons aussi que chaque riverain est responsable de la maintenance des rives et qu'un droit de passage est obligatoire pour laisser les machines passer en cas de nettoyage.



Avant Après







Le test d'engazonnement de 2 allées du cimetière sera étendu compte tenu du résultat positif.

La rue Fourmanoir est terminée!



Un cheminement piéton de plus d'un km.

Pour assurer une continuité pédestre, un trottoir relie désormais la rue Gambette et la rue d'Ouvignies. Vous pouvez maintenant marcher en toute sécurité entre l'entrée du village, rue Guislain et le hameau de la coquerie, en passant par les rues Jean Lebas, René Delzenne, Ouvignies, Gambette et Fourmanoir.







Des charmilles et des lierres sont prévus, pour ajouter une note de fraîcheur à notre rue rénovée.



Aménagement cyclable pour la sécurité de tous.

Sécurité routière

Aménagement Grand-place : Afin d'empêcher les véhicules d'emprunter le sens interdit, un parking pour les vélos a été installé, des zébras ont été tracés, le passage pour piétons a été redéfini.



Dans le but de limiter la vitesse à 50km/h, le panneau entrée/sortie de Nomain du Dieu de Pierre a été déplacé rue du Poncheau.



Roulement plus fréquent de l'emplacement des radars pédagogiques (toutes les 6 semaines environ)

Un changement de priorité est établi à 2 endroits :

- au carrefour des rue du Coquelet et Guislain pour la sécurisation de la circulation des bus scolaires.





- un sens unique est établi dans la petite rue parallèle à la rue Guislain au lieu dit « Place d'Herbaumez » afin d'améliorer la visibilité.



Ajout d'une zone de croisement rue du Chapître, au niveau du Dieu de Pierre.

Dans le cadre des travaux rue Fourmanoir, des rétrécissements et des dévoiements sont créés afin de ralentir la circulation.

Des arbres pour notre village.

C'est une belle opération de reboisement dont a profité la municipalité, lors de l'appel à projet, la trame verte, lancée par l'intercommunalité, en juin : La Pévèle Carembault a financé l'intégralité de la commande municipale et l'ensemble de ces arbustes ont été repiqués par les employés communaux dans divers lieux de la Commune :

Des fusains entre l'église et l'ancien presbytère, Des chênes sur la place et derrière le stand de tir, Des bouleaux dans le parterre derrière la médiathèque, Du houblon sur la face vitrée de la médiathèque, Des lierres et des charmilles rue Fourmanoir.



Les Travaux de cette année en chiffres

Le local archives/ création d'une salle de restauration pour le personnel

Montant dépenses = 25 978,37 € HT

- DFTR (Ftat) = 751296€
- ADVB (Département) = 12 522,00 € Autofinancement = 5 943,41 €

Aménagements stade de foot

Eclairage, alimentation des robots tondeuses, remplacement de la main-courante Montant dépenses = 57 658,35 € HT

- ADVB (Département) = 13 105,00€
- Fédération Française Foot = 5 600€ Autofinancement = 38 953,35 €

Rénovation rue Fourmanoir

Montant dépenses = 383 305,95 € HT

- Subvention Trottoirs (Département) = 75 950€
- Amendes de Police (Département) = 20 000€
- Sécurisation des routes
- Fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires (Région) = 147 889€

Autofinancement = 111 153,20€













Petite enfance

Le Relais Petite Enfance est un service gratuit, mis en place sur le territoire de la Pévèle Carembaut, qui accompagne l'ensemble des professionnels de la petite enfance et les parents dans leur quotidien. Il est financé par la Pévèle Carembaut, ainsi que par la Caisse d'Allocations Familiales et a été organisé en sept secteurs, chacun étant placé sous la responsabilité d'une animatrice référente.

Chaque éducatrice organise en matinée, du lundi au vendredi, des ateliers d'éveil sur son secteur : activités manuelles, musique, parcours de motricité... Les assistantes maternelles et les gardes à domicile des 38 communes sont invitées à y participer avec les enfants âgés de 0 à 4 ans. Elles peuvent participer à deux ateliers par semaine au maximum et sur inscription.

Sur la commune de Nomain, Madame Canonne, intervient un vendredi matin sur deux , en semaine impaire , dans les locaux de la médiathèque.

Retrouvez les informations sur le site de la Pévèle Carembaut, rubrique Jeunesse.



Le CCAS

Les missions du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est à ce titre l'institution locale de l'action sociale.

Il oriente vers les différents services sociaux les personnes en difficultés.

- Aide et accompagne les personnes âgées dans les dossiers APA, aide-ménagère, dossier de placement en maison de retraite.
- Aide les personnes handicapées.

- Aide les parents dans leur recherche d'assistante maternelle et crèche.
- Aide les familles en difficultés
- Lutte contre les exclusions...

Pour toute information, vous pouvez contacter un membre du CCAS dont la liste figure sur le site de la commune www.mairie-nomain.fr

Madame Suzie
Delgrange, viceprésidente du CCAS et
conseillère municipale,
recevra après avoir
fixé un rendez-vous.
Pour toute demande de
rendez-vous, contacter
la secrétaire de mairie.

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE NOMAIN

M/ZIE-ININI-	
Sandrine	7 rue du Vert Bois
ACQUETTE	06 08 09 11 22 - 03 20 59 39 12
Pascale	59 rue Louis Guislain
CARLIER	03 20 64 83 90 - 06 03 01 83 64
Delphine	13 Grand Place
RICHEZ	06 30 82 74 13
Charline	72 rue Louis Guislain
CRIME	06 43 43 10 02
Karine	4 rue Henri Derain
DELBECQUE	09 80 31 49 25 - 06 52 24 88 45
Marylin	11 rue du Coquelet
DELSOL	03 20 71 78 24 - 07 71 81 74 57
Sabine	34 rue René Delzenne
EVERAERE	06 63 81 68 65
Magali	17 rue Louis Guislain
ZANNIER	06 74 82 70 32
Angélique	59 rue René Delzenne
FORRET	06 87 44 14 70
Séverine	10 rue Louis Delcroix
FOUARD	06 50 79 45 49
Véronique	35 rue René Delzenne
GRIFFART	06 29 69 08 17
Anne-Sophie	33 rue Henri Fourmanoir
LESTRIEZ	06 98 87 27 20
Perrine	10 Ter rue du Roupion
PARENT	06 63 40 05 72
Fabienne	2 route de Tournai
BOURDON	06 89 84 73 34 - 03 20 34 83 31
Corinne	49 rue Louis Guislain
VANDERMEERSCH	03 20 64 11 13 - 06 04 03 87 67
Isabelle	26 Grand Place Appartement 2
LALINE	03 20 05 41 96 - 06 28 39 32 15
Audrey	73 rue René DELZENNE
CABY	06 65 57 02 99
Vanessa	80 rue Louis Guislain
CARTON	06 78 47 93 17
Fabien	23 rue du Vert Bois
LELEU	06 03 26 41 25
Anne-Sophie	12 rue du Coquelet
FLAMENT	06 50 58 42 80

POUPILAND

2022 : Ouverture de la micro crèche, au 25, rue Lotten, dans le nouveau quartier. Cette structure peut accueillir 12 enfants âgés de deux mois et demi à trois ans.

Horaires d'ouverture : 7h30-19 heures. Tout a été pensé pour le bien-être des enfants :

- Les bâtiments ont été construits et aménagés dans le respect de normes visant à limiter les émissions de particules fines.
- Les couches sont fournies et les repas frais sont livrés quotidiennement par la société Ansamble, le lait maternel en relais est pratiqué.
- Les enfants ne sont pas segmentés par âge et chaque professionnelle a un projet sur l'année (nature, activités Montessori) mais le grand projet partagé par toute l'équipe

reste la communication gestuelle associée à la parole.

À noter également : un espace Snozelen Retrouvez les informations sur le site www.poupiland.fr



Micro crèche

Afin d'en améliorer l'accès, le parking de la médiathèque a été prolongé. Un cheminement, entre ce parking et la microcrèche, a été créé.





L'ACCUEIL DURABLE ET BÉNÉVOLE, QU'EST-CE QUE C'EST?



petit, au sein de votre famille, vous deviendrez pour lui un repère et vous lui offrirez un cadre rassurant. Ce projet lui permettra de construire



vous souhaitez vous engager dans l'Accueil Durable et Bénévole, ou si cherchez plus d'informations, pour vous mais aussi pour des personn tre connaissance, n'hésitez pas à nous contacter :

03 20 55 48 80 - ADB@





MaprimeRénov!

MaPrimeRénov' permet de financer les travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Les travaux doivent avoir été effectués par des entreprises labellisées RGE (reconnues garantes pour l'environnement). Le service MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires occupants

depuis le 1er janvier 2021. La demande se fait en ligne en créant votre compte sur le site Maprimerenov.gouv.fr.

MaPrimeRénov*

Espace info énergie

Vous pouvez y trouver des conseils gratuits et indépendants sur les travaux d'économie d'énergie et les énergies renouvelables.

Contact: 85 rue de Roubaix Templeuve en Pévèle. Tél.: 03 20 79 20 80

Mieux s'informer sur Nomain

Rendez-vous sur le site de la mairie, avec l'agenda en ligne, bouton bleu, sur la page d'accueil : https://www.mairie-nomain.fr/ Restez connecté sur Panneau Pocket ou sur la page Facebook



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Dans le cadre de sa politique « bien vieillir », la Pévèle Carembault a mis en place un service de portage des repas à domicile à destination des seniors de son territoire. Le portage de repas à domicile permet aux habitants de plus de 60 ans et/ou handicapés à profiter de menus équilibrés à faible coût. Il suffit de contacter le service Action seniors au 03 20 34 78 90.

Le portage de repas peut être ponctuel ou régulier, et se déroule du lundi au vendredi (les repas du week-end sont livrés le vendredi). Ce service peut être mis en place en 48 heures seulement. Chaque habitant choisit ses menus un mois en amont mais il est possible d'annuler ou de suspendre les livraisons 48 heures à l'avance.

Chaque habitant se voit proposer deux menus différents du lundi au vendredi et un menu le weekend. En cas de régime particulier, le service propose quatre repas différents adaptés : pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en sel et en sucre, menu à texture modifiée. Les menus comprennent toujours: un potage, une entrée, un plat avec son accompagnement, un fromage et un dessert. Chaque plat est conditionné en barquette individuelle.

Chaque repas est facturé **6,35 euros**. Il est possible de commander des repas supplémentaires des invités. Ceux-ci sont soumis à une tarification différente (8,60 euros). La facture est mensuelle, par prélèvement automatique. Pour participer au financement de ce service, les habitants peuvent monter des dossiers d'aides, tel que personnalisé<u>e</u> l'Allocation d'autonomie (Apa) qui est versée par le Département.

Municipalité et services publics

Élections présidentielles

La prochaine élection présidentielle est prévue les 10 et 24 Avril 2022. Le Président de la République est élu au suffrage universel direct par les électeurs français. Son mandat, qui dure cinq ans est renouvelable une fois. Pour être élu, le candidat doit obtenir plus de la moitié des suffrages exprimés. Si aucun candidat n'est élu lors du premier tour, les deux candidats arrivés en tête sont autorisés à se présenter au second tour, qui a lieu deux semaines après.

Élections législatives

Les prochaines élections législatives ont lieu les 12 et 19 juin 2022. Les élections législatives servent à élire les députés. Ils sont élus au suffrage universel direct par les électeurs français inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin est un scrutin majoritaire à deux tours.

Pour voter

Inscription sur la liste électorale directement sur le site du service public ou utilisation du Cerfa nº12669*02 (téléchargeable ou disponible en mairie).

Le jour du vote, venir muni d'une pièce d'identité et de sa carte d'électeur.

Vote par procuration

L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne s'engage à voter selon les consignes données par l'électeur absent.

Cette démarche peut être faite de différentes façons :

- En ligne, aller sur le site demarches.interieur.gouv.fr et s'identifier avec France Connect puis se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie dans les deux mois avec une pièce d'identité et la référence du dépôt de la demande reçue par mail.
- En imprimant un formulaire cerfa n°14952*02 (lien à retrouver sur le site mentionné ci-dessus), puis en se rendant dans un commissariat ou gendarmerie, ou le tribunal compétant (lieu de domicile ou de travail), ou un lieu accueillant du public défini par le préfet, pour y remplir à la main le formulaire.
- A noter que cette dernière démarche est également possible en se rendant sur les lieux mentionnés où un formulaire sera remis.

A noter

- Il n'est pas possible d'accepter plusieurs procurations établies en France.
- Il convient de préciser si la procuration concerne le 1er et/ou le 2nd tour. La procuration peut aussi être établie pour une période.

Les bureaux de vote

- 1^{er} bureau de vote Salle Louette (23 rue Jean Lebas)
- 2^{ème} bureau de vote Salle du Conseil (23 rue Jean Lebas)
- 3^{ème} bureau de vote Salle des fêtes (34 rue Jean Lebas)



Participation Citoyenne



L'objectif est d'associer les habitants à la protection de leur environnement afin renforcer le sentiment de sécurité. d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation* et d'accroître l'efficacité de la prévention de

proximité.

Ce dispositif repose sur des personnes référentes qui informent la gendarmerie des agissements suspects. Il est bien sûr demandé de renseigner sur des faits, et non sur des personnes, et d'observer, et non de surveiller ou de patrouiller. https://www.gendarmerie.interieur. gouv.fr/nos-conseils/pour-les-collectivites/ participation-citoyenne-devenir-acteur-de-sasecurite

Pour connaître votre référent de secteur, adressez-vous en mairie.

(*) La délinquance d'appropriation comprend les cambriolages, les tentatives de cambriolage, les vols sans effraction et les atteintes à la personne.

La MDPH, c'est qui? c'est quoi?

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) gère les prestations versées aux personnes handicapées et la reconnaissance de leurs droits.

Informations et formulaire unique disponibles sur le site du Conseil général : www.lenord.fr

Contact

03 59 73 73 73 21 rue de la Toison d'or 59650 Villeneuve d'Asca du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. ou par courriel douai-cambrai-mdph@lenord.fr



La Télé Alarme

Permet aux personnes âgées ou handicapées de bénéficier d'une assistance 24h/24 : installation d'un transmetteur d'alarme, d'une télécommande radio, d'un boitier « interphone déporté » (possibilité de déduction partielle des impôts)

Ces éléments seront raccordés à la centrale d'écoute. Des dossiers de demande de raccordement au service Télé Alarme du Nord sont à votre disposition en Mairie.

Mondial Assistance Téléalarme du Nord

187 boulevard Faidherbe 59280 Armentières infonord@gts-teleassistance.com Tél. 0811 650 700 (0,12€ + coût d'un appel local) www.telealarmedunord.fr



Le CLIC du Douaisis – Relais autonomie Secteur Pévèle Ostrevent

Le CLIC du DOUAISIS (Centre Local d'Information et de Coordination), est un service gratuit d'information, de conseil, d'orientation et d'accompagnement destiné aux personnes âgées de 60 ans et à leur entourage. Il a pour but de favoriser le maintien à domicile. Pour cela il peut :



- Vous accueillir et vous informer sur l'ensemble des dispositifs d'aides existants,
- Vous orienter vers les professionnels et services compétents: soins, aide à domicile, portage de repas, téléalarme, aménagement de l'habitat, aide aux aidants, lutte contre l'isolement, recherche d'un hébergement (temporaire, permanent, ou famille d'accueil), etc...
- Vous accompagner dans vos démarches : conseils, aide à la prise de décision ; mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Le CLIC exerce aussi des missions de Relais autonomie auprès des personnes en situation de handicap, (information, aide au remplissage de dossier en lien avec la MDPH).

Le CLIC se mobilise aussi pour organiser tout au long de l'année des actions de prévention et d'information auprès des seniors.

Pour plus d'informations et pour connaitre les lieux de permanences de proximité uniquement sur rendez-vous, contactez:

Le CLIC du DOUAISIS Relais autonomie

49 rue de la Fabrique 59176 MASNY 03 27 98 74 70 clic.peveleostrevent@orange.fr www.clic-douaisis.fr







L'Udaf est tête de réseau des associations familiales et représente l'intérêt de l'ensemble des familles dans les politiques publiques. A ce titre, par exemple, un représentant des familles siège au conseil d'administration de votre CCAS.

Elle développe également différents services en direction des familles. Vous pouvez suivre notre actualité en vous abonnant à notre page

Facebook: Udaf du Nord. Vous avez une question concernant votre vie de famille, contactez- nous!

Sur votre territoire, l'Udaf peut vous recevoir pour faire le point sur votre budget. Vous connaissez un changement dans vos ressources, avez besoin de faire le tri dans vos dépenses ou rencontrez des difficultés budgétaires, nos permanences Point Conseil Budget sont là pour vous. Nous vous recevons sur rendez-vous, à la Mairie d'Orchies les $1^{\rm er}$ et $3^{\rm ème}$ lundis après-midi du mois

Contact: nord@udaf59.org/0320549761

Camion bleu

Depuis janvier 2020, le Département a déployé quatre camions bleus en secteur rural et en quartier prioritaire de la politique de la ville. Labellisés "France Services", ils permettent de rapprocher les services publics des Nordistes pour les aider dans leurs démarches administratives.

Dans le Douaisis, près de chez vous : Douai, Fenain, Lallaing, Marchiennes, Somain......

De nombreux services sont accessibles au public, en lien avec plusieurs organismes :

- 1. Pôle emploi
- 2. Caisse d'Allocations Familiales
- 3. CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- 4. CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) : pour préparer sa retraite
- 5. MSA (Mutualité sociale agricole)
- 6. Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières..)
- 7. État (carte grise, papiers d'identité...)
- 8. Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction...)
- 9. Relais autonomie
- 10.La Poste (création d'adresse mail...)

Compléments d'informations sur : https://lenord.fr/jcms/prdl_676591/lescamions-bleus-france-services



Portail emploi

Sur le site de la communauté de communes :



https://emploi.pevelecarembault.fr/ Destiné aux recruteurs (dépôt des offres et consultation de la CVthèque) et aux personnes en recherche d'emploi (dépôt de CV et consultation des offres).

Actuellement plus de 600 offres d'emploi.

Transports en commun

Du côté des Bus

Les numéros des lignes de bus arc en ciel ont changé depuis le 1er septembre 2021.

Lignes desservant Nomain:

875: Mouchin Orchies

871: Lille Lesquin Templeuve Orchies

Lignes pratiques à proximité:

851: Orchies Villeneuve d'Ascq

854: Mouchin Villeneuve d'Ascq

Les lignes 851 et 854 vous permettent de rejoindre la MEL (Métropole Européenne de Lille) au départ de la gare d'Orchies et de la place de Mouchin en direction de la station de métro 4 cantons - Stade Pierre Mauroy (ligne 1)

La ligne 871 dessert maintenant l'aéroport de Lille - Lesquin... Pratique pour vos voyages de loisirs ou d'affaires.

Retrouvez tous les horaires et un planificateur d'itinéraires sur https://arcenciel.hautsdefrance.fr/arcenciel2

Du côté des Trains



Ligne Lille - Valenciennes

En gare **d'Orchies** ou de **Templeuve** vers **Lille** et retour : à partir de 6h du matin, en semaine, 1 train toutes les 1/2h,

Durée du trajet : environ 25mn d'Orchies, 15mn de Templeuve.

En gare **d'Orchies** vers **Valenciennes** et retour : A partir de 6h du matin, en semaine, 1 train toutes les 1/2h, Durée du trajet : environ 25mn d'Orchies







Covoiturer, c'est facile!

PASS PASS PEVMEL

PASS PASS PEVMEL Le système de covoiturage vers la métropole Pass Pass PEVMEL, c'est quoi ?

C'est un système de déplacement domicile/travail : la ligne de covoiturage virtuelle. Supporté par le site Pass Pass covoiturage, outil régional, il a été déployé depuis septembre 2020. La communauté Pev'Mel regroupe des habitants de la Pévèle Carembault qui travaillent sur la Métropole Européenne de Lille et qui effectuent le trajet en voiture. Ils proposent ou recherchent des voisins pour partager le véhicule durant le trajet.

C'est quoi une ligne de covoiturage virtuelle?

C'est un axe qui est connu et reconnu comme étant particulièrement utilisé dans le cadre d'un déplacement domicile/travail, avec des aires de covoiturage et des places de stationnement réservées, pour faciliter la récupération de passagers qui travaillent à proximité de notre propre emploi. **Nos 4 places covoiturage à Nomain** se situent : 2 sur le parking Grand-Place, 2 en face du dojo, près de l'école Léo Lagrange.

Plus de 180 autres ont été aménagées : à la gare d'Orchies, au rond-point Slosse entre Auchy-lez-Orchies, Coutiches et Orchies et à l'aire de covoiturage de la Croisette entre Cappelle-en-Pévèle et Templeuve-en-Pévèle.

Voir carte: https://www.pevelecarembault.fr/mon-quotidien/se-deplacer/covoiturage

Comment rejoindre la communauté?

Pour vous inscrire, il suffit

- de vous rendre sur la plateforme Pass Pass Covoiturage,
- de créer votre profil,
- de choisir la communauté Pev'MEL,
- de proposer un trajet, soit en tant que conducteur, soit comme passager.

Les personnes choisissent à quel arrêt elles se retrouvent pour covoiturer. En quelques minutes, vous avez créé votre compte.

Avec la crise sanitaire, vous pouvez toujours covoiturer. Certaines recommandations supplémentaires sont à respecter:

- Pas de passager à côté du conducteur
- Un seul passager est autorisé à s'asseoir à l'arrière du véhicule
- Respect des gestes barrières: port du masque, nettoyer vos mains, éternuer/tousser dans votre coude
- · Aération du véhicule en permanence
- Pas de déchets laissés dans la voiture par le passager
- Désinfecter et aérer le véhicule après chaque utilisation



Les Services de Santé

Docteur Boris PIAU Médecin Généraliste Acupuncture et homéopathie 56 rue Jean Lebas - 03 20 05 13 55



Docteur Nadine SOROLLA Médecin Généraliste

45 rue Jean Lebas - 03 20 71 07 80

Docteur Laurie RÉMONT Médecin Généraliste

2 Grand Place - 03 20 61 67 99 www.ubiclic.com/autre/nomain/laurie-remont

Docteur Catherine DETAVERNIER Chirurgien Dentiste

13 rue Jean Lebas - 03 20 71 92 44

Nathalie PERCHE

Pharmacien

37 rue Jean Lebas - 03 20 71 85 26 nat.perche@offisecure.com

Anne-Sophie BEYAERT

Orthophoniste

7 Grand Place - 03 20 61 61 62

Xavieyre DUBELLOY

Infirmière

17 rue René Delzenne 03 20 05 94 53 - 06 75 52 87 59

Virginie FOUCAULT

Infirmière

23 rue Louis Delcroix - 06 33 79 28 01

Delphine PREVOST

Infirmière

17 rue René Delzenne - 06 68 71 45 11

Marie HAMRI

Sophrologue et hypnose thérapeutique 5 Grand Place - 06 33 97 19 88 Infirmière déléguée à la santé publique auprès des médecins généralistes 56 rue Jean Lebas - 06 30 21 01 04

Baptiste DELORAINE Ostéopathe D.O.

56 rue Jean Lebas - 06 78 84 93 65 www.osteopathe-deloraine.fr Rendez vous possible sur Doctolib

Anne NÉGREVERGNE

Thérapeute, hypnothérapie, thérapie psycho-énergétique 27 rue Louis Delcroix - 03 20 59 33 00

Vincent NÉGREVERGNE Somatothérapeute

27 rue Louis Delcroix - 06 28 33 01 04

Trois défibrillateurs externes automatiques (DEA) sont disponibles dans notre commune

- A l'entrée de la Mairie
- Sur la place de l'Église (à côté du porche des HLM)
- Aux abords du stade municipal, rue Jean Lebas, à l'extérieur des vestiaires.



Qu'est-ce qu'un défibrillateur externe automatique? Qui peut l'utiliser?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Grâce à une assistance vocale l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas. Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.



Sauv Life est une application qui peut aider à sauver des vies en géolocalisant des personnes capables de pratiquer un massage cardiaque. Le principe est assez simple : chaque personne qui a été formée

aux gestes d'urgence et souhaite mettre ses connaissances au service de potentielles victimes télécharge gratuitement Sauv Life sur son smartphone. Lorsque le Samu reçoit un appel signalant un arrêt cardiaque, il déclenche les secours mais également l'application qui géolocalise et alerte les volontaires à proximité. Sauv Life guide ces volontaires vers un défibrillateur et vers la victime afin qu'ils procèdent à un massage et/ou utilisent le défibrillateur avant que les secours professionnels ne soient là.



Services de garde des médecins

03 20 33 20 33 (Coût d'un appel local)

Afin de connaître les services de garde des Médecins, vous pouvez appeler

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 12h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit.

PHARMACIE DE GARDE

Composez le 08 25 74 20 30 (0,15€ la min) ou sur www.servigardes.fr





Les collectes de déchets

La Pévèle Carembault fait appel à des prestataires pour assurer la collecte et le traitement des déchets sur les 38 communes, dont Nomain.

- Problème de collecte : contactez Esterra au
 0806 900 116 (appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 8h à 19h) ou par mail à informations.particuliers@esterra.net
- Problème de bacs de collecte : contactez **Sulo** au **0800 005 783** (appel gratuit)
- Demandez votre Pass'déchetteries accès particuliers et accès professionnels : ecocito
- Pour toute information: contactez la Pévèle Carembault au 03 20 79 20 80 ou dechets@pevelecarembault.fr

Verre	Dans des Points d'Apport Volontaire (PAV), 6 sur la commune Parking Médiathèque Parking Grand Place Rue de la Commune Rue de la Coquerie Hameau de Lannay	Bouteilles, bocaux et autres carafes en verre sans bouchon, capsule ni couvercle NB: Pour faciliter le transport de vos bouteilles, des sacs de pré-collecte sont disponibles, gratuitement, en Mairie, sur simple demande.
Tri sélectif	Le lundi tous les 15 jours, l'après-midi entre 13h et 20h : Veillez à sortir vos bacs la veille après 19h	Tous les papiers et les cartons non souillés ; les briques alimentaires ; les bouteilles et flacons en plastique, les canettes et boites métalliques.
Ordures ménagères	Tous les lundis entre 6h et 12h. NB : Nous vous conseillons de sortir vos poubelles la veille et de veiller à ne plus déposer vos sacs d'ordures ménagères sur le bac de tri sélectif.	Boîtes, barquettes et pots en plastique ou polystyrène, tubes de dentifrice, pots de yaourt ou gourdes à boire avec bouchons, suremballages, lingettes, couches, masques et mouchoirs. NB: Afin d'assurer la sécurité des agents de collecte, veillez à ne pas jeter d'objets tranchants (verre, lame, aiguilles) ni de bidons de produits dangereux dans les sacs d'ordures ménagères.
Bio-déchets et déchets verts	Les lundis, chaque semaine, de mars à novembre un lundi par mois en janvier et février et décembre.	Bio-déchets: Restes de repas, épluchures, coquilles d'œufs (possibilité d'emballer dans un papier journal) Déchets verts: déchets de jardin fagots de branches liées (de moins d'1 m) NB: pour les branchages plus grands en déchetterie.

Encombrants

La collecte des encombrants est réalisée en porte à porte en Pévèle Carembault, une fois par an: le 16/02/2022 à Nomain

NB: Avant de jeter un appareil aux encombrants, pensez également à une seconde vie pour cet objet : repair café, déchetterie, réemploi...

Des composteurs gratuits

La Pévèle Carembault fournit gratuitement les composteurs qui existent en deux volumes différents, aux habitants du territoire inscrits aux ateliers. Chaque année, environ 400 bacs sont ainsi délivrés. Le but principal reste de réduire le volume de déchets verts à collecter mais aussi de ne pas retrouver ces déchets bio-dégradables dans les sacs d'ordures ménagères. Le second objectif est de sensibiliser la population à la préservation de l'environnement.

Pour s'inscrire aux ateliers de compostage qui ont lieu chaque année, rdv sur https://demarches.pevelecarembault.fr/formulaire/ateliers-de-compostage

Déchetterie

Déchetterie d'ORCHIES Parc d'activités de la Carrière Dorée **59310 ORCHIES**

Tél: 03 20 71 80 24

Du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

Le dimanche de 9h00 à 11h45

Du 1er avril au 30 septembre

Du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 18h45

Le dimanche de 9h00 à 11h45

Déchetterie de GENECH Rue Henri Connynck - 59242 GENECH Tél. 09 67 80 34 66

Du 1er octobre au 31 mars

Du lundi au samedi 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

Dimanche de 9h00 à 11h45

Du 1^{er} avril au 30 septembre

Du lundi au samedi 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 18h45

Dimanche de 9h00 à 11h45

Dès le 1er ianvier 2022, le Pass'Déchetterie sera obligatoire pour pénétrer dans l'une des structures. Sans lui, les barrières ne s'ouvriront pas. Le dépôt des déchets reste gratuit pour les particuliers du territoire. Pour demander votre Pass, rendez-vous sur le site : https://pevelecarembault.ecocito.com

- Pour créer son compte (se munir d'un justificatif de domicile, facture téléphone, eau, gaz, électricité)
- Faire la demande en ligne (carte gratuite pour les habitants de Pévèle Carembault)

NB: Pour les usagers qui ne disposent pas d'un accès Internet, il est possible de remplir un formulaire papier disponible en mairie à renvoyer à Pévèle Carembault au 85 rue de Roubaix - 59242 Templeuve-en-Pévèle Pour toute question relative au pass'déchetteries, envovez un mail au service Déchets de la Pévèle Carembault à dechets@pevelecarembault.fr ou contactez-les au 03 20 84 88 65.

Publics	Accès	Nombre de passages par an	Volume en m³ autorisé par jour	Tarif
Particuliers	Lundi au dimanche	26	2 m ^{3(*)}	Gratuit
Collectivités	Lundi au vendredi	52	5 m ³	Gratuit
Associations (à but non lucratif)	Lundi au dimanche	26	2 m ^{3(*)}	Gratuit
Associations (à but lucratif)	Lundi au vendredi		5 m ³	30€ TTC/m³
Professionnels du territoire	Lundi au vendredi		5 m ³	30€ TTC/m³

La liste des déchets autorisés et refusés est à retrouver dans le règlement intérieur des déchetteries sur la page: https://www.pevelecarembault.fr/mon-quotidien/ gestion-des-dechets/dechetteries

Ensemble, réduisons nos déchets! NOMAIN

Ordures ménagères

Tri sélectif

Bio déchets

















236 bornes à verre disponibles sur le territoire!



Encombrants

mercredi 16 février 2022

le lundi

Pensez-y!

Pour vos textiles, votre petit électroménager, rendez-vous en déchetterie

le lundi

3, 17 et 31 jan. / 14 et 28 fév. / 14 et 28 mars / 11 et 25 avr. / 9 et 23 mai / 6 et 20 juin / 4 et 18 juil. / 1er, 15 et 29 août / 12 et 26 sept. / 10 et 24 oct. / 7 et 21 nov. / 5 et 19 déc.

de mars à novembre

janvier, février, décembre le 4^{ème} lundi du mois 24 jan. / 28 fév. / 26 déc.

Déchetteries

Demandez votre carte en ligne sur le site pevelecarembault.ecocito.com

Une question ou réclamation sur la collecte?

Esterra: 0806 900 116 | Du lundi au vendredi: 8h-19h.

ou par mail à informations.particuliers@esterra.net

Une question sur vos bacs?

Sulo: 0800 005 783 | Du lundi au vendredi: 8h-19h.

Pour toute autre question

www.pevelecarembault.fr



^(*) Dérogation délivrée par la CCPC à titre exceptionnel

Nomain et Noréade



Noréade-Eau et Noréade-assainissement sont les Régies du SIDEN-SIAN. Cet établissement public est administré par des élus et gère notamment l'eau pour plus de 700 communes des Hauts-de-France.

Notre commune est rattachée à l'antenne de Pecquencourt-Nord que vous pouvez contacter par téléphone au 03 27 99 80 00 ou via le site internet www.noreade.fr. Ces services sont accessibles 24h/24 et 7j/7. Vous pouvez également suivre les actualités de Noréade via les réseaux sociaux Facebook et Instagram. »

Taxe Gemapi

Le terme GEMAPI désigne la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Une compétence obligatoire définie dans la loi du Code de l'Environnement (L211-7).

A ce titre quatre domaines d'intervention sont obligatoires :

- L'aménagement de bassins ou d'une fraction de bassins hydrographiques.
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau ou plans d'eau y compris des accès.
- · La défense contre les inondations.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des bois.

La GEMAPI est une compétence de la communauté de communes; cette dernière a pour projet actuel la création d'ouvrages hydrographiques. Parmi les trois bassins qu'elle gère, celui de la Scarpe pour lequel l'entretien est assuré par le SMAPI.

Parc naturel régional



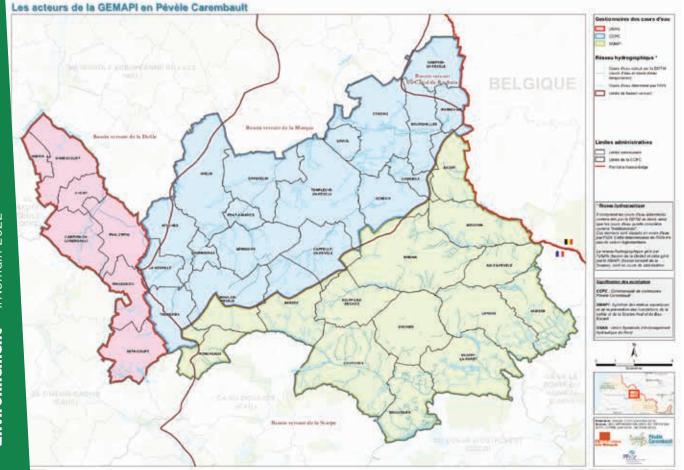
Le Parc naturel régional Scarpe-Escaut est au service des communes pour conseiller et accompagner des projets qui concilient économie et environnement. En lien avec nos agriculteurs, il valorise nos produits agricoles locaux (le Camembert du GAEC de la Motte a d'ailleurs été primé par le Parc lors du dernier Jury des Fins Gourmets) et sensibilise les prestataires touristiques aux patrimoines naturels. Ainsi, chez nous, Le Café de la Poste, reconnu Café Rando Nord, travaille avec le Parc pour proposer des animations grand public. Animateur du programme régional Plantons le décor, le Parc propose des plants d'arbres chaque année, ainsi que des formations gratuites à la taille des fruitiers. A ne pas manquer, les prochaines animations du Programme Milieux humides en fête qui se dérouleront tout au long du mois de février

Abonnez-vous à sa newsletter pour suivre son actualité. Plus d'infos www.pnr-scarpe-escaut.fr Deux opérations sont en cours : Distribution de perches de saules têtard (inscription jusqu'au 22 février) : 03 27 19 19 70 f.lecomte@pnr-scarpe-escaut.fr Formation taille des vergers :



contacter le 03 27 19 19 70







Les Accueils de Loisirs

La Pévèle Carembault organise à chaque vacance scolaire, les accueils de loisirs pour les enfants des communes du territoire, à partir de 3 ans. Ils sont encadrés par des équipes diplômées, dans le centre de votre choix, avec une tarification unique sur l'ensemble des communes.

Horaires

Les accueils de loisirs ont lieu du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Garderie

Pour les parents qui le souhaitent, une garderie est assurée par l'équipe d'animation dès 7h30, et jusque 18h30.

Demi-pension

Un service de restauration est proposé le midi. Celui-ci est inclus dans le prix de la journée.

Activités, grands jeux, sorties

Dans chaque structure, un programme d'activités variées est proposé. Les directeurs et leurs équipes travaillent autour d'un projet d'animation spécifique à chaque lieu d'accueil.

INSCRIPTIONS

Elles se font à la semaine complète (cantines incluses).

- Si vous utilisez nos services pour la première fois, vous devez constituer votre "dossier famille" auprès du service jeunesse. Pour cela, téléchargez les documents suivants : fiche de renseignements et fiche sanitaire. Vous devrez également fournir un justificatif de domicile et un justificatif de quotient familial

Merci de transmettre l'ensemble des documents au service jeunesse par mail (jeunesse@pevelecarembault.fr) ou par courrier (Service Jeunesse – 85 rue de Roubaix – 59242 Templeuve-en-Pévèle).

- Si vous avez déjà participé à l'un de nos accueils de loisirs, rdv sur le portail famille : www.pevelecarembault.fr/jeunesse avec votre identifiant et mot de passe.

Pour tout renseignement: www.pevelecarembault.fr/jeunesse ou Service Animation Jeunesse Pévèle Carembault Tél: 03 28 76 99 76 o jeunesse@pevelecarembault.fr



Le centre aéré a accueilli, la première semaine des vacances de la Toussaint, 110 enfants de 3 à 12 ans et 100 enfants la $2^{\rm ème}$ semaine, encadrés par 14 animateurs.

Cette année encore un thème porteur a emmené les enfants dans l'univers du dessin animé « Coco »

Miguel, le petit garçon du dessin animé Coco a perdu sa guitare dès le 1^{er} jour du centre. Les enfants ont dû, grâce à différentes activités retrouver des pièces du puzzle pour élucider cette disparition. Tous les enfants étaient ravis de récupérer la guitare et de se retrouver pour chanter, danser devant les familles.

Des animations diverses ont trouvé leur place : cuisine, activités manuelles, sport, déguisements, chasse aux trésors, rallye photos, médiathèque... Plusieurs sorties ont été programmées : Pirate Paradise à Neuville en Ferrain (3 - 4 ans), So Jump à Lesquin (7 - 8 ans), Prison Island à Lesquin (9 - 11 ans), un spectacle de magie, mais aussi Star Fun, bowling et laser game.

Les enfants et toute l'équipe se sont divertis dans la joie, la bonne humeur.

l'emploi et la

Obligations citoyennes

Chasse

La chasse est interdite dans un rayon de 150 mètres autour des habitations, caravanes, abris de jardins, cabanons, bâtiments agricoles et leurs dépendances, lieux publics etc. (article L422-10 du code de l'environnement), et sur les terres dont les propriétaires ont fait opposition à la chasse dans les règles.

Cependant, sont exonérés de cette distance de 150 mètres les propriétaires qui chassent ou font chasser sur leurs terres; la circulaire n° 82-152 du 15 octobre 1982 du ministère de l'Intérieur relative à la chasse et à la sécurité publique, interdit le tir en direction d'une habitation, d'une route, d'un chemin ouvert à la circulation publique y compris les chemins de randonnée et voies vertes, voies ferrées et navigables.

• LE RESPECT DES BIENS ET DES ANIMAUX

En règle générale, le règlement de chasse annexé au règlement intérieur de toute association ou société de chasse que tout chasseur est sensé connaître, prévoit que les chasseurs doivent respecter les propriétés, les récoltes et les animaux domestiques.

• INFRACTIONS AUX RÈGI ES DE SÉCURITÉ PURI IOUE

INFRACTIONS AUX REGLES DE SECURITE PUBLIQUE			
Chasse sur le terrain d'autrui sans son consentement	Contravention de 5ème classe, 1.500 € d'amende + peines complémentaires (articles L422-1, R428-1 et R428-22 du code de l'environnement)		
Chasse sur un terrain dont le propriétaire a fait opposition à la chasse	Contravention de 5ème classe, 1.500 € d'amende + peines complémentaires (articles L422- 10, R428-1 et R428-22 du code de l'environnement)		
Chasse sur le terrain d'autrui sans son consentement, attenant à une habitation et entièrement clos	Délit passible d'une amende de 3.750 € + 3 mois d'emprisonnement + confiscation de l'arme de chasse et retrait du permis de chasser (articles L422-1, L428-1 à L428-18 du code de l'environnement		
Destruction ou blessure d'un animal domestique ou d'élevage	Contravention de 3 ^{ème} classe donnant lieu à une amende de 450 € (article R653- 1 du code pénal)		
Destruction, dégradation, détérioration du bien d'autrui	Contravention de 5ème classe donnant lieu à une amende de 1.500 € + peines complémentaires (article R635-1 du code pénal). Si les dommages sont importants = délit (article 322-1 du code pénal)		
Chasser en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la	Contravention de 4ème classe donnant lieu à une amende forfaitaire de 135 € (article R428-6 du code de		



l'environnement).

Nomain, Commune propre

L'entretien des trottoirs, des fils d'eau contigus aux habitations, incombe aux propriétaires ou aux locataires riverains, que les propriétés soient occupées ou non.

- En toute saison, pour les maintenir en bon état de propreté et libres de tout dépôt ou détritus divers, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs, dans les caniveaux, en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales.
- Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.
- Les obstacles sur le domaine public (pierres, pavés, bordures, piquets, fer, ...) ne sauraient constituer un rempart afin d'empêcher les véhicules de stationner. La municipalité attire l'attention sur ce genre de pratique qui engage le cas échéant la responsabilité de ses auteurs. Elle compte sur le civisme des propriétaires concernés pour qu'ils retirent ce « bornage sauvage » tout à fait contraire aux règles de circulation.



Par temps de neige, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs, en dégageant celui-ci autant que possible. En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, des cendres ou de la sciure de bois devant leur habitation.

Par mesure d'hygiène publique, **les déjections canines** sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les aires de jeux. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public.

Les plantations sont interdites à moins de 0,5m de la limite de propriété et leur hauteur doit être limitée à 2m pour les arbres et arbustes plantés entre 0,5m et 2m. L'élagage des arbres et des haies en bordure des voies publiques incombe aux propriétaires ou locataires qui doivent veiller à ce que rien ne dépasse de leur clôture sur la rue.

Les haies des voyettes et chemins ruraux doivent être entretenues régulièrement par les locataires des terrains limitrophes, y compris le sentier des Voyettes. NB: Les voyettes sont autorisées uniquement aux piétons et donc interdites aux vélos, mobylette, scooter, chevaux, etc...

Nous rappelons à nos amis agriculteurs qu'en cas de salissures importantes de la chaussée, il est impératif d'indiquer, par une signalisation adéquate, la dangerosité du lieu et de procéder à un nettoyage si cela s'avère nécessaire.

Il est rappelé aux propriétaires de terrains et exploitants agricoles que l'échardonnage est obligatoire.

Feux de jardins

NOMAIN

Ne faites pas de feu. Pensez à vos voisins et à la sécurité. L'incinération des résidus de jardin est interdite. Les déchets doivent être déposés à la déchetterie. Si vous constatez un manquement à ces règles, contactez la gendarmerie au 03 20 71 80 57.

Rappel collecte des déchets verts 1 fois par semaine : les lundis, chaque semaine, de mars à novembre et un lundi par mois en décembre, janvier et février.

Bruit de voisinage et engins bruyants



Considérant qu'il convient de protéger la santé et la tranquillité publique, et que tout bruit gênant y porte atteinte, l'arrêté municipal du 6 juin 2014 stipule :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les scies mécaniques, etc... sont interdits les dimanches et jours fériés.
- Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie, par conséquent, il est totalement interdit.
- Les infractions aux présentes dispositions donneront lieu à l'établissement d'un procès-verbal et à la mise en œuvre des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Si vous organisez une fête, pensez à prévenir vos voisins les plus proches. Si vous possédez des animaux, en particulier des chiens, vous êtes tenus de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter toute gêne pour le voisinage. Vous devez également limiter le niveau sonore de vos appareils audio et vidéo, ainsi que le bruit des moteurs.

Si vous constatez un manquement à ces règles, contactez la gendarmerie d'Orchies au 03 20 71 80 57.

Chiens susceptibles d'être dangereux

Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique. Aux yeux de la loi, le chien divague lorsqu'il est laissé sans surveillance dans un lieu public, ou qu'il n'est pas suffisamment contrôlé. Si l'animal commet des dégâts, la responsabilité du maître est entière. Tout chien errant ou trouvé en état de divagation peut être immédiatement capturé et mis en fourrière.

Concernant les animaux domestiques - Ils doivent impérativement être tenus en laisse dans les lieux publics et les lieux recevant du public - Ils ne doivent en aucun cas pouvoir sortir des propriétés sans être attachés et sous le contrôle de leur maître.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en deux catégories par le journal officiel:

1ère catégorie : les chiens d'attaque genre Pit-bulls, Boerbulls...

2ème catégorie : les chiens de garde et de défense comme le Rottweiler, Staffordshire-terrier...

La loi 99.5 du 6 janvier 1999 impose aux propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégories de déclarer leur animal en mairie afin d'obtenir un permis de détention.

Toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie. Le propriétaire est tenu de placer son animal sous la surveillance d'un vétérinaire. Enfin, l'animal sera également soumis à l'évaluation comportementale des chiens de 1ère et 2ème catégorie.



Animaux perdus

Si vous trouvez un animal domestique errant dans la commune, vous pouvez le ramener en Mairie, les services municipaux se mettront alors en contact avec la société Assistance Fourrière aux Communes (A.F.A.C.) située à Marly qui se déplacera afin de prendre en charge l'animal. Le secrétariat de la Mairie ne pourra pas accepter d'animaux en fin de journée car il n'a pas la capacité de les garder durant la nuit

Mise en place d'un registre des personnes les plus fragiles de la commune

et sociaux, les maires recueillent, dans leurs communes, les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes les plus fragiles et des personnes handicapées qui en ont fait la demande. Ces données sont utilisées pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées, lorsqu'un plan d'alerte est lancé : canicule, confinement etc. Ainsi chacune d'entre elles peut bénéficier de toute l'aide dont elle a besoin. Les données recueillies sont utilisées dans les conditions garantissant leur confidentialité et ce registre nominatif ne peut être consulté que par les agents chargés de la mise en œuvre de ce registre et celle du plan d'alerte et d'urgence.

Afin d'anticiper au mieux ces épisodes, et d'intégrer ce registre des personnes âgées, handicapées et isolées, vous pouvez, si vous y consentez, contacter l'accueil de la mairie qui enregistrera vos coordonnées.

Carte Ciné'Pass pour les cinémas de Templeuve et Thumeries

La dernière édition en circulation en 2021 restera

Grâce à cette carte, le tarif des séances sera de 5 euros au cinéma Le Foyer de Thumeries et de 5,50 euro si la séance est en 3D).

La carte est exclusivement destinée aux habitants



NUMÉROS D'URGENCE

SAMU 15 ou 03 20 54 22 22 Police/Gendarmerie 17 Gendarmerie Orchies 03 20 71 80 57 Pompiers Orchies 18 ou 03 20 61 24 10 Appel d'urgence européen 112 Centre Anti-Poison de Lille 03 20 44 44 44 40 ou 0 800 59 59 59 Centre Hospitalier Régional de Lille 03 20 44 59 62 Centre Hospitalier de Douai 03 27 94 70 00 Secours pour les sans abris 115 Disparition d'un enfant (Europe) 116 000 Enfance maltraitée 119 Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes agées ou en situation de Handicap 39 77		
Gendarmerie Orchies 03 20 71 80 57 Pompiers Orchies 18 ou 03 20 61 24 10 Appel d'urgence européen 112 Centre Anti-Poison de Lille 03 20 44 44 44 44 ou 0 800 59 59 59 Centre Hospitalier 86 20 44 59 62 Centre Hospitalier de Douai 03 27 94 70 00 Secours pour les sans abris 115 Disparition d'un enfant (Europe) 116 000 Enfance maltraitée 119 Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap Maltraitance envers les personnes	SAMU	15 ou 03 20 54 22 22
Pompiers Orchies 18 ou 03 20 61 24 10 Appel d'urgence européen 112 Centre Anti-Poison de Lille 03 20 44 44 44 40 ou 0 800 59 59 59 Centre Hospitalier Régional de Lille 03 20 44 59 62 Centre Hospitalier de Douai 03 27 94 70 00 Secours pour les sans abris 115 Disparition d'un enfant (Europe) 116 000 Enfance maltraitée 119 Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes	Police/Gendarmerie	17
Appel d'urgence européen 112 Centre Anti-Poison de Lille 03 20 44 44 44 40 00 0 800 59 59 59 Centre Hospitalier Régional de Lille 03 27 94 70 00 Secours pour les sans abris 115 Disparition d'un enfant (Europe) 116 000 Enfance maltraitée 119 Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes	Gendarmerie Orchies	03 20 71 80 57
Centre Anti-Poison de Lille Centre Hospitalier Régional de Lille Centre Hospitalier de Douai Secours pour les sans abris Disparition d'un enfant (Europe) Enfance maltraitée Drogue Info Service Violences conjugales SOS Viols SOS Viols OS 00 05 95 95 Infos Coronavirus	Pompiers Orchies	18 ou 03 20 61 24 10
Centre Anti-Poison de Lille Ou 0 800 59 59 59 Centre Hospitalier Régional de Lille Centre Hospitalier de Douai Secours pour les sans abris Disparition d'un enfant (Europe) Enfance maltraitée 119 Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap Maltraitance envers les personnes	Appel d'urgence européen	112
Régional de Lille Centre Hospitalier de Douai Secours pour les sans abris Disparition d'un enfant (Europe) Enfance maltraitée Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales SOS Viols O8 00 05 95 95 Infos Coronavirus O800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap Maltraitance envers les personnes	Centre Anti-Poison de Lille	
Secours pour les sans abris 115 Disparition d'un enfant (Europe) 116 000 Enfance maltraitée 119 Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap Maltraitance envers les personnes	Centre Hospitalier Régional de Lille	03 20 44 59 62
Disparition d'un enfant (Europe) Enfance maltraitée 119 Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap Maltraitance envers les personnes	Centre Hospitalier de Douai	03 27 94 70 00
Enfance maltraitée 119 Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes	Secours pour les sans abris	115
Drogue Info Service 08 00 23 13 13 Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes	Disparition d'un enfant (Europe)	116 000
Violences conjugales 3919 SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes	Enfance maltraitée	119
SOS Viols 08 00 05 95 95 Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes	Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Infos Coronavirus 0800 130 000 Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes	Violences conjugales	3919
Sida info service 0800 840 800 Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 Maltraitance envers les personnes	SOS Viols	08 00 05 95 95
Pour les personnes en situation de handicap 0800 360 360 360 Maltraitance envers les personnes	Infos Coronavirus	0800 130 000
en situation de handicap Maltraitance envers les personnes	Sida info service	0800 840 800
Maltraitance envers les personnes		0800 360 360
the state of the s	Maltraitance envers les personnes	39 77

LES NUMÉROS PRATIQUES

Chéquier perdu ou volé	08 92 68 32 08
Carte bleue/visa perdue ou volée	08 92 70 57 05
SNCF Renseignements	36 35 ou 08 92 35 35 35
Trésorerie d'Orchies	03 20 71 88 22
Sous Préfecture de Douai	03 27 93 59 59
ENEDIS (EDF Douai)	09 726 750 59
NOREADE Pecquencourt (SIDEN)	03 27 99 80 00
Allo Service Public	39 39
Paroisse Sainte Marie en Pévèle Scarpe	03 20 71 87 59
Médiateur de la république	03 27 93 59 59
CAF Orchies	3230

CPAM

Caisse Primaire d'Assurance Maladie



Une seule adresse pour les courriers CPAM Lille-Douai 125 rue Saint Sulpice - CS 20821 - 59508 DOUAI Cedex https://www.ameli.fr/lille-douai Tél. 3646 (Service gratuit + prix appel)

Permanence d'accueil CPAM d'Orchies 48 Place du Général de Gaulle - 59310 ORCHIES Ouverture le ieudi de 08h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires) Exclusivement sur rendez-vous au 3646

Vous avez des démarches à réaliser?

Prenez rendez-vous en appelant le 36 46 (Service gratuit + prix appel).

ATTENTION: Vous devez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer! En effet, l'accueil en permanence est souvent soumis à conditions.

Faites votre bilan de santé

Savez-vous que la CPAM de Lille-Douai propose un bilan complet et entièrement pris en charge? Il vous permettra de connaître votre état de santé et de dépister d'éventuelles anomalies (diabète, cholestérol, hypertension artérielle...). Les examens sont réalisés dans le centre d'examens de santé de Douai, modulés selon votre âge, votre sexe, vos facteurs de risque et votre suivi médical: prise de sang, poids, taille, examen bucco-dentaire, tests d'audition, du souffle, de la vue, électrocardiogramme et test de mémoire, évaluation du risque de chutes, test HIV, consultation médico-sportive... Une fois les examens accomplis, un médecin vous conseille, interprète les tests, pratique un examen médical avec proposition d'un examen gynécologique en cas d'absence de suivi, et répond à vos questions. Des conseils personnalisés pour rester en bonne santé vous sont également donnés. Pour vous inscrire, rendez-vous sur ameli.fr, rubrique votre caisse, nos actions de prévention, le bilan de santé ou contactez le centre le plus proche de chez vous : Centre d'examens de santé Éliane Andris, tél 03 27 97 73 73 (du lundi au vendredi).

Le Défenseur des droits



(qui succède au Médiateur de la République) peut être saisi par toute personne qui s'estime lésée par le fonctionnement d'une administration de l'État, d'une collectivité locale, d'un établissement public ou d'un organisme investi d'une mission de service public (organismes sociaux, entreprises publiques...)

Le Défenseur des droits n'intervient jamais dans :

- Un litige entre personnes privées ;
- Un différend entre un agent public en activité et l'administration qui l'emploie;
- Un litige avec une administration étrangère;
- Une procédure engagée devant la justice ou pour remettre en cause une décision de iustice.

Pour l'arrondissement de Douai

Abdou KROUCHI 03 27 93 59 59. abdou.krouchi@defenseurdesdroits.fr. 642 Bd Albert Premier Permanence le vendredi de 8h30 à 12h. sur rendez-vous à la sous préfecture de Douai



U.T.P.A.S.

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Accompagner l'usager dans les étapes importantes et les difficultés de la vie. Tél. 03 59 73 31 00

Mme BENAZECH recoit sur RDV à l'UTPAS d'Orchies au 26 rue Jules ROCH.

CAF de Douai

Caisse d'Allocations Familiales

76 rue Henri Dunant 59500 Douai.

Ouverture les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h Joindre un conseiller en composant le 3230 Écrire à la caisse des allocations familiales de Douai (59500)

en utilisant l'adresse CAF DU NORD 59863 LILLE CEDEX 9 Envoyer ses documents:

transmettreundocument.caf59@info-caf.fr



Conciliateur de justice

Recours au conciliateur en dehors d'un procès : la conciliation extra judiciaire.

La conciliation concerne les conflits d'ordre civil (non pénaux): les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, créances impayées, litiges de la consommation, les malfaçons de travaux, les différends entre propriétaires et locataires ...) La conciliation ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...), les affaires d'état civil et les conflits entre un particulier et l'Administration. La procédure de conciliation est gratuite. Aucune formalité n'est exigée pour saisir le conciliateur ; il suffit de le contacter et de prendre un rendez-vous. Les personnes en litige doivent se présenter en personne et peuvent être accompagnées d'une personne de leur choix ou d'un avocat (l'aide juridictionnelle peut être demandée)

Monsieur DARCY reçoit sur rendez-vous le mardi matin.

Contacter la mairie au : 03 20 64 68 00



38 communes | 93 150 habitants Commune la moins peuplée : Herrin (412 hab.) Comme la plus peuplée : Orchies (8 300 hab.) Densité : 298 habitants au km²



UN TERRITOIRE EN TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A la fois campagne attractive et territoire rural à vocation agricole, Pévèle Carembault est consciente de la valeur de son environnement. Elle souhaite réussir à concilier préservation et attractivité du territoire. Pévèle Carembault s'inscrit dans les défis environnementaux de demain.

Du concret en 2021

- Mise en place de deux dispositifs d'aides aux particuliers sur la rénovation énergétique de leur logement, effectifs à compter du 1er janvier 2022.
- Validation de l'Atlas de la biodiversité
- Participation à l'opération « 1 million d'arbres pour les Hauts-de-France » avec un premier budget de 200 000 € alloué pour la plantation de 12 000 arbres.
- Mise en place du Pass' Déchetteries pour les professionnels depuis septembre et préparation de la mise en place du Pass' pour les particuliers à compter du 1er janvier 2022.
- Mise en place de partenariats avec 6 associations pour faciliter le réemploi des produits collectés en déchetteries.
- Animation du défi zéro déchet pour près de 300 familles qui ont réalisé un moyenne une baisse de 23% de leur production globale de déchets. En complément, 430 foyers ont reçus un composteur cette année et ont suivi une formation à cet usage.
- Quelques 570 personnes se sont déplacées sur le weekend de la 12e édition du Salon écoconstruction pour rencontrer les 40 exposants présents.
- Poursuite de l'étude de prise en compte des enjeux environnementaux dans les autorisations d'urbanisme.
- Lancement du marché d'entretien des fossés communaux avec une enveloppe annuelle allouée de 100 000 €.
- Adoption du plan local d'urbanisme intercommunal qui sera travaillé en partenariat avec les communes sur les 4 prochaines années.

UN TERRITOIRE CONNECTÉ

Pévèle Carembault met en œuvre une politique numérique ambitieuse en développant des usages et des services innovants et accessibles à tous. La connexion, c'est aussi les enjeux liés aux transports et aux déplacements : Pévèle Carembault veille à la mise en place de réponses adaptées et complémentaires sur cette thématique.

Du concret en 2021

- Déploiement du service à la demande Flexi Pev'ailes qui permet le rabattement gratuit vers les gares de Templeuve-en-Pévèle, Ostricourt et Phalempin.
- Réalisation de l'aire de covoiturage d'Orchies.
- Fin de l'aménagement des gares de Phalempin, Templeuve-en-Pévèle, Ostricourt et Orchies (signalétique abris vélos, marquage au sol).
- Mise en place du schéma cyclable. 800 000 € investis pour cette 1ère année et plusieurs projets réalisés à Coutiches, Pont-à-Marcq ou Bourghelles.
- Attribution de subventions à l'achat de vélos électriques à 300 habitants.
- Implication dans l'étude sur la requalification de la ligne Ascq-Orchies avec l'adoption d'une motion nous engageant vers la solution de car à haut niveau de service.
- Déploiement du portail urbanisme permettant la création en ligne des dossiers de demandes de travaux ou permis de construire et d'aménager.
- Organisation de la 4^{ème} édition du Salon Robotik. 2 000 visiteurs et 48 ateliers proposés avec l'aide de plus de 100 bénévoles.
- Mise en ligne des nouveaux sites internet de la Communauté de communes et de l'Office de Tourisme.

UN TERRITOIRE FAMILIAL

Pévèle Carembault agit au service des familles de son territoire. De la petite enfance aux seniors, chacun bénéficie d'une égalité d'accès au relais petite enfance, aux accueils de loisirs, aux accueils jeunes ou encore au portage de repas à domicile.

Du concret en 2021

- Organisation d'une conférence dédiée aux maux du dos et à la posture professionnelle à destination des professionnels de l'accueil individuel. Trois rencontres se sont tenues concernant la Nouvelle Convention Collective et ont compté une centaine de participants.
- 80 familles participantes aux ateliers proposés par les assistantes maternelles lors de la Journée Nationale de l'Assistant Maternel organisée en novembre par le Relais Petite Enfance.
- Plus de 90% des assistants maternels agréés ont eu au moins un contact avec le Relais Petite Enfance au cours de l'année
- Plus de 123 000 repas livrés aux seniors.
- Une enquête de satisfaction a été réalisée. 92,98% des usagers se déclarent satisfaits ou très satisfaits du service de portage de repas. L'enquête portait sur l'évaluation de 5 indicateurs : la qualité des plats, la quantité, la variété des menus, le conditionnement, le service.
- 4 955 enfants accueillis aux accueils de loisirs du mois de juillet et 2 105 pour le mois d'août

UNE CAMPAGNE VIVANTE

Forte d'un réseau culturel et associatif diversifié et dynamique, Pévèle Carembault participe à la structuration et au développement de cette richesse. Une attention particulière est portée aux médiathèques, lieux privilégiés de diffusion de la culture, aux cinémas et piscines, ainsi qu'au développement du tourisme familial.

Du concret en 2021

- Avancée des travaux du centre aquatique, pour ouverture à l'été 2022.
- 31 médiathèques font partie du réseau Graines de Culture(s). Un catalogue en ligne regroupe près de 300 000 documents réservables et empruntables avec la carte unique de lecteur.
- Organisation du festival de théâtre amateur Les Meuh d'Or, en plein air, qui a rassemblé 6 compagnies amateures adultes et 1 ados, 39 comédiens, 901 spectateurs, 30 bénévoles et 20 techniciens.
- Organisation du festival « Tous à table ! 100 % Pévèle Carembault ». 30 animations proposées, dont la projection en plein-air du film documentaire À table ! réalisé par Pévèle Carembault.
- Organisation de 6 randonnées autonomes (parcours fléchés avec QR-Code).
- Création d'un parcours de géocaching de 6 km sur le circuit des Naviettes à Herrin.

UNE TERRE D'ENTREPRENEURS

Pévèle Carembault offre une action concrète, efficace et de proximité envers le monde économique. Elle se concentre sur l'accueil des entreprises, l'accompagnement dans leurs projets et la mise en réseau des dirigeants pour développer leurs activités. Elle fait du développement durable opérationnel la marque de fabrique de son action économique.

Du concret en 2021

- Lancement de la phase pré-opérationnelle du projet de requalification du site d'AGFA avec la signature de la Convention de Revitalisation avec l'Etat et du Contrat de Relance pour la Transition Ecologique (CRTE) et le lancement des différentes études nécessaires pour transformer le site en quartier d'activités, dédié à la qualité alimentaire, agricole et environnementale.
- Lancement du chantier de Maison des Entrepreneurs, bas-carbone et circulaire, à Ennevelin. Un bâtiment fait de terre crue, de bois, de paille, des éco-matériaux au service de la performance énergétique au service des entreprises et de l'économie circulaire.
- Ouverture des candidatures au bâtiment relais pour les TPE/PME/ start-up qui souhaitent s'installer dans le bâtiment relai à Cappelle-en-Pévèle. 3 cellules de 230m² sont disponibles à la location à prix attractif. Date limite: 15/01/2022 pour candidater.
- Obtention du Label « Projet alimentaire de territoire » niveau 1 par le Ministère de l'agriculture pour le programme d'actions 2022-2023 avec 1,7M€ d'actions programmées, dont 1M€ de subventions pour les acteurs de l'alimentation du territoire.
- Mise en ligne du Portail Emploi Pévèle Carembault -CVthèque locale en lien avec les offres des entreprises de Pévèle Carembault : 970 demandeurs et 198 entreprises inscrits.
- Accompagnement des entreprises sur la thématique de recrutement :
 - 62 entreprises ont participé à des rencontres sur les enjeux du recrutement
 - Accompagnement de 202 Allocataires du RSA avec 62 personnes ayant repris une activité dont 23 sont maintenant sortis du RSA.
- Poursuite d'implantations d'entreprises et commercialisation sur les parcs d'activités : Innova'Park à Cysoing, Moulin d'eau à Genech, Les Maraîches à Wannehain
- Formation de 10 créateurs d'entreprises à l'économie responsable

ET AUSSI...

- 56 000 points lumineux passés en LED dans les communes pour un budget de 1.8 M€.
- Une pétition signée par plus de 2 300 personnes pour l'amélioration de la desserte TER de nos gares.





NAISSANCES

M BACQUET Hugo, né le 08/01/2021 Mile SURCIN Clara, Mile POTIN Charlie, née le 23/01/2021 née le 29/01/2021 M LAGAE Sacha, né le 18/02/2021 M DESBIENS Auguste, né le 30/03/2021 M BOUZETINE Hector, né le 9/04/2021 M DESOUIENS Gabin. né le 23/04/2021 M CRU Gaston, né le 27/04/2021 MIle THIBAUT Lily, née le 03/05/2021 M FRANKE Marius, né le 09/05/2021 Mlle BAILLEUX Clémentine, née le 16/06/2021 né le 27/06/2021 né le 22/07/2021 M PUERTA Paul, M SOIR Alvaro, MIIe WARTELLE Alyx, née le 26/07/2021 M DUJARDIN Oscar, né le 31/08/2021 Mile ALLUITTE Lya, née le 11/10/2021 M DESCHAMPS Oscar. né le 14/10/2021 M DUBUS Corentin, né le 17/10/2021 M AMIREILLE Arry, né le 01/11/2021 né le 15/11/2021 M GRAS Ezéchiel, M JONVILLE Gabriel, né le 17/11/2021 Mlle BA Ivy, Mlle LEMAIRE Julia, née le 26/11/2021 née le 22/12/2021

Population totale au 1er janvier 2022 - 2586 habitants (source Insee)

MARIAGES

le 29/05/2021 M BILLIAU Adrien et Mme HANICOTTE Sacha, M DELPLANQUE Thomas et Mme MOREL Laëtitia, le 03/07/2021 M HAUGUEL Valentin et Mme COKELAER Elise, le 28/08/2021 M SCHORTZEN Luc et Mme AUBERT Cassandre, le 30/10/2021 M VUILLIN Simon et Mme AYALA GUAJARDO Michel Jahani, le 11/12/2021

M DECONINCK Maximilien et Mme GRAVELINE Sabrina, le 09/01/2021 M DESPINOY Noël et Mme WATTINE Anne, M BERTHÉLÉ Arnaud et Mme CARRETTE Cléopatre, le 06/02/2021 le 07/08/2021 M GARCZAREK Nathan et Mme LABORIE Amandine, le 02/10/2021 M GRARD Valentin et Mme BOUCLY Laurine, M VANMARCKE Timothey et Mme LANDRU Mathilde, le 09/10/2021 le 30/10/2021 M DOIGNIES Eric et Mme MERCIER Estelle, le 13/11/2021 M LEEMANS Julien et Mme JAN Marion, le 18/12/2021

DÉCÈS

M SAVERYS Ghislain,

M MEURISSE Bernard, Mme CARNEAU épouse BOUDENS Anne-Sophie, le 03/01/2021 le 07/01/2021 M SCHORTZEN Olivier, le 05/02/2021 M MAES Henri, le 13/02/2021 M VANDERPOTTE Jean-Marc, le 16/02/2021 M SALEMBIER Palmyr, le 16/02/2021 Mme LESTRIEZ épouse DELEBASSÉE Christiane, le 18/02/2021 Mme VANHECKE épouse JEAN Elisabeth, Mme FROMONT épouse DELATTRE Georgette, Mme DÉCAMP Martine, le 19/02/2021 le 23/02/2021 le 23/02/2021 M TANT Jean-Pierre, le 05/03/2021 M DESBONNETS Robert, le 10/03/2021 M BOULET Francis, le 14/04/2021 Mme GRAS Anne, M MEYFROODT Daniel, le 23/04/2021 le 08/05/2021 M SÉNÉCHAL André. le 10/05/2021 Mme CHEVALIER Marie-José, le 23/06/2021 Mme MENET épouse SION Marie-Thérèse, le 02/07/2021 M DELEPLANQUE Gaspard, Mme BACQUET épouse HANNOFF Fabienne, le 12/07/2021 le 18/07/2021 M OBIN Léon, le 09/08/2021 Mme BÉAREZ épouse MILLEVILLE Christiane, le 25/08/2021 le 29/08/2021 Mme ULTRÉ épouse BONNET Raymonde, M LECLERCQ Alain, le 14/09/2021 M DESLÉE Bernard, le 14/09/2021 Mme GODIN épouse FOUARD Clémence, le 17/09/2021 M DELCROIX René, Mme CARRÉ épouse BONNET Jeanine, le 19/09/2021 le 07/10/2021 Mme DELEBASSEE Françoise, le 12/10/2021 M BLANQUART Guy, le 19/11/2021 M MACREZ Vladimir, le 28/11/2021 Mme DUTHOIT épouse VAN HOVE Thérèse, le 15/12/2021

le 17/12/2021

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE



La médiathèque de Nomain est inscrite dans le réseau des 32 médiathèques de la Pévèle Carembault, conventionnées au Réseau Graines de culture(s), réparties sur l'ensemble du territoire

Une seule carte vous permet d'emprunter jusqu'à 20 documents, dont 2 DVD sur tout le réseau pour un délai de 3 semaines.

L'inscription est gratuite.

Les horaires d'ouverture

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30 Le vendredi de 16h à 19h Le samedi de 14h à 18h

Vous pouvez accéder à votre compte personnel sur le nouveau portail de la Pévèle Carembault : mediatheque.pevelecarembault.fr

Votre identifiant

votre numéro de carte Votre mot de passe

votre année de naissance

"Retrouvez toutes les infos de le médiathèque de nomain sur notre page Facebook www.facebook.com/mediathequenomain

Retrouvez toutes les infos du réseau sur

mediatheque.pevelecarembault.fr

Lieu de rencontre et de mixité, la médiathèque se veut être un lieu d'échange culturel dans lequel l'accueil se fait amical et le conseil judicieux.

L'heure du conte, les ateliers, les soirées « Coup de cœur », les rencontres littéraires et musicales, les expositions... vous sont régulièrement proposés tout au long de l'année!





D'autres animations auront lieu tout au long de l'année... Toutes les infos sur www.facebook.com/ mediathequenomain/









Rétrospective 2021



Toute l'équipe des médiathécaires avait hâte de vous retrouver et de reprendre un programme d'animations culturelles diversifié!

Retrouvez en images les actions menées depuis le mois de juin, auprès d'un public réceptif et impatient de se divertir!

Le jeu de l'été organisé par le service de lecture publique de la communauté de communes de la Pévèle Carembault « Mais où qu'il est Piou-Piou ??! » a permis aux lecteurs de découvrir un réseau de 31 médiathèques.

L'été vous a donné l'occasion de démontrer vos talents d'artistes en décorant des galets, plus d'une soixantaine nous ont été déposés. Les enfants du centre de loisirs nous ont écoutés leur raconter des histoires d'ours aux vacances d'été et à la Toussaint.

En septembre, nous avons eu le grand plaisir de redémarrer toutes les animations récurrentes avec nos partenaires des échecs : La diagonale de Nomain, des jeux : Délirium Ludens et du Tarot.

Elmor Hell, auteur de Polars en Nord et artiste peintre, nous a ouvert les portes de son univers slasher et nous avons pu échanger sur nos différents coups de cœur littéraires.

Les deux séances d'initiation à la BD, ainsi que les deux ateliers cuisine du terroir ont remporté un franc succès!

La lecture spectacle « le Fantôme de Canterville » par la compagnie Allotrope , nous a offert une relecture musicale de ce classique d'Oscar Wilde.

Fred Ettendorf, photographe Nomainois, nous a ouvert les yeux sur son superbe travail exposé en octobre dernier.

Un « Ciné-soupe » s'est tenu pour le relais des assistantes maternelles, qui viennent un mardi par mois écouter des histoires avec les mini graines de lecteurs.

Les écoles ont pu profiter d'une étonnante exposition et d'une animation »Les Carnets de Cerise » prêtée par la Médiathèque Départementale du Nord.

Enfin, profitant des derniers beaux jours, l'école Léo Lagrange a organisé une Rando Contée, alliant sport et culture!

Nous avons recensé plus de 500 participants à tout ce beau programme de reprise d'à peine 6 mois et vous remercions de l'accueil que vous faites à chacune de nos propositions!

Prenez soin de vous L'équipe des médiathécaires













Ecole Maternelle et Elémentaire Léo Lagrange

2 rue du Roupion - 59310 Nomain Tél. 03 20 84 79 89

Site internet nomainlagrange.etab.ac-lille.fr

Directrice: Mme MOISSETTE Tél. 03 20 84 79 89 / 07 71 84 63 25

Inspectrice de l'Education Nationale Mme Pichard

Enseignant référent : M. Picart Circonscription de Douai Rieulay

L'école publique Léo Lagrange, labellisée E3D, engagée au sein d'un plan de relance numérique académique et municipal, située 2 rue du ROUPION, accueille les enfants âgés de 2 à 11ans, de la toute petite section au CM2.

Pour l'année 2021, elle comprend sept classes:

Une classe de TPS/PS: Mme MERLIN

Une classe de PS/MS: **Mme FRAPPART**

Une classe de MS/GS: Mme GAPPE

Une classe de CP: Mme BROEHL

Une classe de CE1: Mme CLAVERIE

Une classe de CE2/CM1: **Mme HONOREZ**

Une classe de CM1/CM2: Mmes DUPIRE et MOISSETTE.

Soit 80 maternelles et 113 élémentaires soit 193 élèves.



Horaires d'ouverture

Classe: lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00à 12h00 et 13h30 à 16h30. Restauration sur place,

Étude surveillée de 16h30 à 17h30

Service de garderie, de 7h30 à 9h00 et 16h30 à 18h30.

Les associations de l'école Amicale Laigue et USEP

Site internet

nomain-lagrange.etab.ac-lille.fr et **ENT** (environnement numérique de travail)

Si vous êtes parent d'un enfant scolarisé dans l'école, votre enseignant vous communiquera des codes vous permettant un accès à l'ENT. Le site internet est ouvert à Tous (QRCODE ci-joint).

Rentrée 2022

Venez découvrir sur notre site internet les modalités d'inscription, le fonctionnement de l'école, le calendrier des activités pédagogiques, les projets, les partenaires de l'école... 193 élèves y sont actuellement inscrits.

L'équipe pédagogique est composée de 8 enseignantes, d'un maître G (maître en charge des élèves en difficulté scolaire), d'un enseignant « titulaire mobile », de 3 ATSEM en maternelle et d'un maître référent: Monsieur PICART. Dans le cadre des PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés), une AESH/AVSi (Assistant d'Élève en Situation de handicap), Mme DIEVARE, intervient pour permettre à l'enfant en situation de handicap d'accomplir des gestes qu'il ne peut faire seul. L'ASEH travaille en collaboration avec l'enseignant, facilite le contact entre l'élève et ses camarades de classe.

Associations, école Léo Lagrange

2 rue du Roupion

- L'Amicale Laïque dont la présidente est Mme DUEZ Marlène assure la garderie de l'école et anime des manifestations au sein du village. Elle participe également aux nombreux projets mis en place au sein de l'école (financements de sorties pédagogiques et de la classe de découverte, carnaval...).
- L'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) dont le président est M. CAULIER permet de développer l'esprit associatif. Un bureau d'élèves, élu en début d'année par les enfants, participe aux réunions et à la prise de décisions dont l'organisation des diverses actions sportives, culturelles et solidaires (ELA, parcours du cœur...). Grâce à l'USEP et la motivation de ses membres, les élèves de toutes les classes participent à des rencontres sportives inter écoles réalisées en temps scolaire et extrascolaire (cette année ces actions ont été limitées suite à la Covid mais nous espérons les reconduire rapidement).
- L'association des parents d'élèves dont le président est M AVET participe aux divers conseils d'école et permet d'apporter des réponses et des informations aux parents de manière pratique et concrète, au plus près du quotidien de leurs enfants et de leur établissement.

Les travaux à l'école

Suite des travaux sur la réfection de l'école : Après les phases une (cantine en 2019), la phase 2 (préaux et salle polyvalente), une phase trois est prévue en 2023 pour un agrandissement, réaménagement des locaux du côté maternelle.

Manifestations et sorties pédagogiques

- **le 9 septembre** : conte musical pour les classes de Mmes HONOREZ, CLAVERIE et MOISSETTE proposé par l'harmonie et école de Nomain que nous remercions
- **le 24 septembre** : ateliers JNSS sportifs et culturels mis en place avec l'aide de parents à l'école et au stade pour les élèves de cycles 2 et 3 (thèque, molky, athlétisme, mini hand, ieu de l'oie sur les valeurs du sport et jeux sur le tri/l'EDD)
- semaine du goût en maternelle : travail en partenariat avec la boulangerie de Nomain, le pain et petit déjeuner collectif
- le lundi 18 octobre : dictée ELA et course "mets tes baskets et combats la maladie"
- le 11 novembre : commémoration
- le 18 novembre, 10h-12h, randonnée contée
- le 3 décembre, 17 mars et 3 juin : école et cinéma pour le cycle 3; le 3 décembre, le 11 février et 20 mai pour le cycle 2. Et fête du court métrage(date en cours, inscription en janvier)
- le 10 décembre : marché de Noël à l'école
- du 24 au 29 janvier : classe de neige
- le 25 février : carnaval école (projet en cours avec une classe à déterminer ce2/cm ou cm1/cm2) avec les aînés de NOMAIN (projet mairie -école)
- Parcours du cœur (date à définir)
- le 12 mars de 10h00 à 12h00 : portes ouvertes
- le 14 mars : représentation, intervention d'un dumiste pour les cycles 2 et 3, le voyage de Droplette et pour les gs/ms Pierre et le loup, conte musical du CP au CM2.
- le 8 mai : commémoration, chorale d'école
- le vendredi 24 juin : fête d'école
- **Animations AON et Diagonale** de Nomain du cp au cm2
- Piscine de septembre à fin novembre pour les cm et cel et de décembre à février pour les ce et cp.
- Fréquentation de la **médiathèque** une fois par mois pour tous les élèves et prêts de livres réguliers.

Et voici en images quelques activités en lien avec le projet d'école 2019-2022

- 1. Améliorer les résultats au regard des compétences du socle commun -Enrichir le vocabulaire et développer la maîtrise du langage écrit et oral.
- 2. Développer les "Conditions optimales" pour apprendre et vivre ensemble,
- 3. Renforcer la collaboration des acteurs d'une école exigente et bienveillante et la participation de divers partenaires présents au sein de notre école (Amicale Laïque, Usep, parents d'élève, Aon, Diagonale de Nomain, mairie, médiathèque de Nomain, ccpc, collège d'Orchies...)

Une école labellisée E3D: tri sélectif, recyclage des déchets, élevage de poules, jardin eco-citoyen suspendu.....









Une école moderne et rénovée!



Une école à l'ère du numérique! robots bee bots, thymios, VDI, activités scientifiques, mathématiques, ENT



Une école engagée : partenariats divers, citoyenneté, rôle associatif





Des enfants acteurs











Ecole Maternelle et Elémentaire Saint Martin

4 Rue Jules Delaby 59310 NOMAIN

T. 03 20 71 70 24

Internet

https://ecolesaintmartinnomain.wordpress.com/

Page facebook

Ecole Saint Martin Nomain

Email

ecolestmartin3@wanadoo.fr

L'école

Créée en 1895, est une école catholique privée sous contrat d'association avec l'Etat. Les enfants sont accueillis dès l'âge de 2 ans. L'école compte environ 90 élèves et comprend 4 classes.

- TPS/PS/MS
- GS/CP
- CE1/CE2
- CM1/CM2

Horaires d'ouverture

 Lundi
 8h45-12h00 / 13h30-16h30

 Mardi
 8h45-12h00 / 13h30-16h45

 Jeudi
 8h45-12h00 / 13h30-16h30

 Vendredi
 8h45-12h00 / 13h30-16h15

Les services

- Restauration sur place
- Garderie de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30
- Étude dirigée le lundi et le jeudi de 16h45 à 17h30

Inscriptions

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le chef d'établissement, Mme Nathalie Libert, qui se fera un plaisir de répondre à vos questions et de vous recevoir sur rendez-vous. 03 20 71 70 24

ecolestmartin3@wanadoo.fr

L'école Saint Martin, une école familiale tournée vers le monde







Accueil et bienveillance

Dans un environnement familial et bienveillant, l'école Saint Martin accueille environ 85 élèves de la maternelle au CM2.

Elle comprend 4 classes, encadrées par une équipe éducative particulièrement investie dans sa mission. Attentive à ce que chacun et chacune soit accueilli et reconnu, elle accompagne les élèves à travers un projet éducatif porteur de sens, leur permettant ainsi de réaliser des apprentissages et de s'épanouir en relation avec les autres.

L'équipe éducative, assistée par deux personnels AESH, veille également à l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers, en s'assurant de leur pleine inclusion au sein de l'école.

Une année sous le signe de l'écologie intégrale

Notre priorité est d'éduquer les élèves au monde qui les entoure et de les sensibiliser à l'importance de prendre soin de notre planète.

Conscients des liens qui existent entre l'écologie naturelle, à savoir le respect de la nature, et l'écologie humaine, à savoir le respect de l'être humain, nous proposons à nos élèves de nombreux projets axés sur la formation de la personne et du citoyen, la solidarité, le respect et la protection de l'environnement, notamment à travers la réduction et le tri des déchets... C'est ainsi que les élèves se sont mis au jardinage et que notre école s'est enrichie l'année dernière de deux composteurs et d'un poulailler.



De nombreuses activités pédagogiques malgré l'épidémie

Nous accordons une très grande importance à la protection des élèves et des personnels et nous avons mis en place un protocole sanitaire strict, afin d'accueillir petits et grands en toute sécurité.

Pour autant, la Covid n'a pas entamé le dynamisme de l'équipe éducative qui, cette année encore, propose de nombreuses activités en lien avec le projet éducatif, contribuant ainsi à l'épanouissement et au bien-être des élèves :

- Découverte de la littérature de jeunesse et de la poésie du monde entier
- Des sorties à la médiathèque
- Des sorties au cinéma pour les plus grands
- Des spectacles au sein de l'école pour les plus jeunes
- Une chorale dans chaque classe, dirigée par un musicien intervenant
- Création d'un spectacle musical sur le thème de la découverte des 5 continents
- Des séances d'EPS encadrées par un éducateur sportif
- Des séances de piscine du CE1 au CM2
- Découverte du yoga
- Jardinage et nourrissage des poules
- Des sorties « nature »

Sans oublier

- Des projets pédagogiques menés en collaboration avec le collège d'accueil
- La classe découverte tous les 2 ans pour les élèves du CE1 au CM2
- Les événements festifs : les célébrations, les Allumoirs, le marché de Noël, le carnaval, la kermesse...
- La participation aux manifestations de la commune : cérémonies de commémoration, spectacle de Noël, opération Nomain propre, Parcours du cœur...



Des associations investies dans la vie de l'école

- L'APEL pour l'amélioration du cadre de vie, les relations entre l'école et les parents d'élèves, l'organisation des événements festifs...
- L'OGEC pour la gestion financière et mobilière ainsi que le maintien en état de l'immobilier de l'école.

Cette année, l'APEL et l'OGEC ont uni leurs efforts, humains et financiers, pour insonoriser et embellir la cantine. Une magnifique réalisation!



















Les aînés Colis des aînés

Un franc succès pour cette 2ème édition « couleur locale » du colis des aînés offert par la municipalité : 260 colis ont été livrés ou distribués, avec des produits issus des producteurs locaux mettant en valeur le savoir-faire de notre territoire.

Des sourires épanouis à la salle ou au domicile des aînés ont accueilli les élus et les membres de l'association des Animations Nomainoises.

Des bénévoles et des membres du conseil municipal ont participé à cette belle chaîne de solidarité afin de préparer les sacs isothermes avec différentes boissons, jus de pomme, mousseux, vin rouge, mais aussi une cuisse de dinde, du gratin, des petits pois, de la tomme, des truffes en chocolat, une bûchette, une coquille et de la confiture.

NB : pour bénéficier du repas et du colis en 2022, il faudra avoir 70 ans et plus.











Le 25 avril 2021

Recueillement pour la 76^{ème} journée de commémoration des victimes et héros de la déportation.





Le 8 mai 2021

Dépôt de gerbes au pied du monument aux morts en souvenir des héros qui ont combattu et abattu le fléau nazi

Le 18 juin 2021

L'appel du Général De Gaulle, pour une France éternellement libre.

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas »





Le 4 septembre 2021

Commémoration à la mémoire des résistants et victimes de la seconde guerre mondiale et plus particulièrement aux jeunes Nomainois qui ont perdu la vie lors de la libération de notre village

Le 11 novembre 2021

Moment de ferveur, d'unité nationale et de cohésion en souvenir de l'armistice de la guerre de 1914-1918.





Le 5 décembre 2021

Hommage solennel à toutes les femmes et les hommes civils ou militaires qui ont perdu la vie pour la France de 1954 à 1962, lors de la guerre d'Algérie

Une année marquée par la pandemie.



Le 18 février 2021

Réunion de présentation, aux riverains, du chantier de rénovation Fourmanoir.

En mars 2021

Des écoliers toujours motivés pour le parcours du cœur!



Le 3 avril 2021

Une jolie surprise dans la boîte aux lettres des enfants, pendant cette période de confinement...



Un brin de muguet porte-bonheur pour nos aînés et remise des diplômes du travail à domicile...



Le 21 mai 2021

Pascal Neveu dans son camion-scène sur la place du village, pour un moment inoubliable de jazz, et un Masterclass pour nos plus jeunes...



Le 27 mai 2021

La magie des fleurs pour toutes les mamans, à l'occasion de leur fête....



Pour la fête de la musique, un concert musical, Place des retrouvailles, en plein air.





Le 1^{er} juillet 2021

Un beau coffret pour nos futurs 6^{ème} dans les 2 écoles...



Le 4 septembre 2021

Le forum des associations pour redécouvrir toutes les activités organisées sur la commune...



19ème édition de la traditionnelle course cycliste organisée par l'association Nomainoise, avec le retour des jeunes sur la petite boucle.



Le 2 octobre 2021

Nos aînés se sont rendus au spectacle cabaret, offert par la Pévèle Carembault dans le cadre de la semaine bleue, accompagnés de quelques élus.



Braderie de Nomain.

Installée sur la Grand-Place et les rues attenantes, elle a rencontré un vif succès avec de nombreux exposants et participants.



Le 5 novembre 2021

Le festival du court métrage, animé par M. Desry, a rassemblé, en salle Louette, tous les amateurs de cinéma, pour un joli programme...



Le 11 novembre 2021

Un Concert à l'église de Nomain Un trio composé de 2 trompettistes, Cyril Perrier et Christopher Dufay et d'un organiste, Vincent Lamy, est venu interpréter un répertoire varié allant de Vivaldi, Purcell, Bach et Johann Melchior Molter pour les compositeurs baroques avec un saut dans le temps pour les œuvres de compositeurs



Les 4 et 5 décembre 2021

Marché de Noël organisé par le FC de Nomain Beaucoup d'exposants, un flux continu de participants tout au long du week-end et une nouveauté cette année : un jeu de piste pour les plus jeunes, préparé par quelques élus...



Les 9 et 10 décembre 2021

Le père Noël est enrhumé, spectacle de Noël, drôle et émouvant, offert par la municipalité aux enfants des écoles.

Le 16 décembre 2021

Distribution de coquilles et de pères Noël en chocolat dans les 2 écoles.



Le 18 décembre 2021

Colis de Noël pour nos aînés.



Associations Sportives

TIR SPORTIF DE NOMAIN



Présidente : Brigitte GARDIEN 03 20 71 67 03 - 06 78 34 81 51 ts.nomain@orange.fr ts.nomain.wixsite.com/tir-nomain

Implantée à Nomain depuis plus de 30 ans, notre association, affiliée à l'Ufolep, propose le tir Carabine, Pistolet et Arbalète 10m, en intérieur, pour tous les publics, dès 7 ans (Le pistolet après une pratique de la carabine et l'arbalète à partir de 14 ans).

C'est une activité qui mélange technique, concentration et maitrise de soi, toujours dans la convivialité.

Nous ponctuons l'année par différentes compétitions, aussi bien entre clubs locaux, qu'en départemental, régional et National, Hiver et Été.

Horaires d'ouverture et de formation :

Lundi et mercredi : Arbalète : de 17h30 à 18h30 Mardi : École de Tir de 18h à 19h et de 19h à 20h Jeudi : Pistolet- carabine adulte de 18h à 19h

Dimanche : Pistolet- carabine (sans potence) de 10h à 11h et de 11h à 12h

EXPRESSION DANSE



Présidente: Anne-Céline LONGUEPÉE expression.danse.nomain@gmail.com expressiondansenomain59310 www.expressiondansenomain.com

L'association Expression Danse propose des cours de danse Modern Jazz, Contemporain et Hip-Hop pour enfants et adultes ainsi que de la Zumba et du pilates pour adultes.

ASSOCIATION CYCLISTE NOMAINOISE



Président : Denis BERTHIER 07 66 81 62 90 denis.berthier66@orange.fr Organisation du Grand Prix Cycliste UFOLEP de Nomain Nino-Inturrisi depuis 20 ans.

Organisation de randonnées pour tous. Aide à l'association A.L.E.A. Participation au Repair café.

FOOTBALL CLUB NOMAINOIS



Président : Christophe DELOOR 06 82 38 99 33 www.fc-nomain.footeo.com Petits et grands, le FC Nomain vous accueille pour la pratique du football dans un cadre dynamique, convivial et familial. Retour en championnat, cette année, après une année difficile.

LA DIAGONALE DE NOMAIN



Président: Jean-Paul TISSIER 07 85 13 39 10 jpt.echecsnomain@hotmail.com DiagonaleNomain Le Club d'échecs « La Diagonale de Nomain » est ouvert à tous les publics à partir de 7 ans, joueurs débutants, confirmés ou souhaitant apprendre à jouer. A la salle Grand Place (face à l'église), Mercredi de 14h30 à 17h. Samedi de 14h à 16h (novices), de 14h à 19h (confirmés)

Associations Éducatives

AMICALE LAÏQUE



Présidente: Marlène DUEZ duez.marlene@gmail.com amicalelaiquenomain@gmail.com 06 51 17 93 11.

f amicalelaique.nomain.5

L'Amicale Laique de Nomain assure le service de la garderie, essentiel à la vie de l'école, participe au financement d'activités extrascolaires et dynamise la vie associative de l'école et du village par des événements.

USEP LEO LAGRANGE NOMAIN



Président : Maxime CAULIER 06 37 04 05 53 - magmaxcaulier@gmail.com

Promouvoir la pratique sportive au sein de l'école publique.

OGEC DE L'ÉCOLE SAINT-MARTIN



Président : Patrick CHOLLE 4 rue Jules Delaby ogec.saintmartin.nomain@gmail.com

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

L'APEL SAINT MARTIN



Présidente : Marie HAMRI apelstmartin.nomain@gmail.com 06 77 80 20 45 ecolesaintmartinnomain.wordpress.com

L'association de parents d'élèves propose des actions pour créer du lien entre les familles et l'école. Elle récolte également des fonds pour améliorer le confort des élèves et participer aux sorties pédagogiques.

Associations Culturelles, de Loisirs et Caritatives

HARMONIE DE NOMAIN



Président: Xavier GREHL 06 01 47 16 97 musique.nomain@gmail.com

Harmonie et Ecole de Musique de

Dirigé par Dimitri DE CLERCK, Notre orchestre d'Harmonie est composé de musiciens passionnés et de tous les horizons. Notre plus grand plaisir est de partager et de faire vivre la musique en vous proposant différents concerts de variété ou thématiques. Suiveznous sur notre page Facebook afin d'être informés de nos prochaines représentations. Musiciens? Rapprochez-vous de nous pour nous rejoindre!

ÉCOLE DE MUSIQUE



Président : Xavier GREHL Directrice: Elodie FOURNEAU

06 70 55 67 21

musique.nomain@gmail.com

Harmonie et Ecole de Musique de

L'école de musique est une école associative, elle a pour but d'enseigner et rendre accessible la culture musicale à tous (enfants, ados et adultes). Nous proposons un large éventail d'instruments via des cours individuels (percussions, piano, guitare, instruments à vent, à cordes...etc). Vous aurez l'occasion de jouer pour des représentations et même de rejoindre un ensemble (orchestre junior, de percussions ou encore l'Harmonie) afin de jouer en collectif et de participer à des concerts. Nous proposons également des cours de formation musicale, éveil ou encore chorale. Rejoignez-nous et suivez-nous sur Facebook pour ne pas rater notre actualité!

PÉVÈLE JAZZ BAND



Directeur: Simon LAURETTE 06 76 65 31 54 pevelejazzband@gmail.com www.pevelejazzband.fr

C'est un orchestre composé d'une vingtaine de musiciens en formation Big Band qui sillonne les routes de la région pour partager sa passion musicale.

LES AMIS DES OISEAUX DE NOMAIN



Président: Gérard WACQUIER 03 20 71 80 44 - 06 79 29 51 41

gerard.wacquier@sfr.fr amisdesoiseaux.free.fr

Blog: aon59.fr

Organisation de sorties guidées Nature mensuelles pour tout public; animations à thèmes pour structures associatives et scolaires ; implication dans les grandes enquêtes nationales de la biodiversité.

LES P'TITS ROBINSONS



Aimé BAUDCHON Responsable animateur. 09 77 45 77 53 et 06 12 22 74 51 Local associatif: LE NICHOIR, 26 rue J. Lebas. amisdesoiseaux.free.fr Blog: aon59.fr

Les P'tits Robinsons, petit club interne de l'AON, plus spécialement réservé aux enfants de 7 à 12 ans, Les P'tits Robinsons: sensibiliser l'esprit créatif et le désir de découverte de la Nature aux jeunes enfants par des jeux et diaporamas thématiques adaptés; reconnaitre les oiseaux de chez nous.

CLUB NOMAIN SEBASTO

Club Sébasto Président: Jean-Marc LAGACHE Trésorière: Brigitte VANDEVILLE Siège : 6 rue Paul Delattre 03 20 71 78 22

Notre association propose aux aînés, des sorties, des spectacles, des voyages et des repas pendant l'année.

REPAIR CAFÉ



Président : Géry LEMAIRE 06 09 67 81 15 repaircafeenpevele@gmail.com www.repaircafeenpevele.fr Repair-Café-en-Pévèle-817231955083385

Les Repair Café, ce sont des bénévoles qui vous accompagnent dans la réparation de vos objets du quotidien. Et demain, des Repair School! Pour nos réparateurs bénévoles : partager les savoirs et monter en compétences. Pour les habitants: entretenir, diagnostiquer et faire face aux petits tracas du quotidien dans la maison. Rejoignez-nous!

Associations Culturelles, de Loisirs et Caritatives

FIL, AIGUILLE ET COMPAGNIE



Présidente : Françoise CAPLIER 06 06 44 46 55 filaiguillecie@gmail.com Le mardi de 17h30 à 20h30 et le vendredi de 14h00 à 17h00.

Fil, Aiguille et Compagnie, un atelier pour apprendre ou se perfectionner en couture, tricot, crochet ou broderie. Ou tout simplement travailler ensemble dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE TUNISIE MAROC DE NOMAIN



Président : Paul VANDEVILLE Siège : 6 rue Paul Delattre 06 75 76 30 83 Perpétue le souvenir des combattants et victimes des différents conflits qui ont marqué le siècle dernier.

LA MAGIE DU COEUR



Présidente : Ghislaine DELAPORTE 41 rue Louis DELCROIX Vente de café, d'épices et fruits secs, de gâteaux et de confitures chaque samedi de 15h à 16h dans la salle Paroissiale de Nomain.

Recueille des fonds qui seront destinés à l'amélioration des conditions de vie des personnes hospitalisées ou en fin de vie.

LÉA ET SON ASSOCIATION A.L.E.A



Président : Michel DELAPORTE 41 rue Louis Delcroix 06 61 25 73 53 www.a-lea.net De nombreux bénévoles viennent en aide à Léa, une demoiselle handicapée de naissance, tout en pratiquant de la rééducation à la maison afin de continuer à améliorer son éveil et son bien-être.

DELIRIUM LUDENS



Président : Fabrice DELOFFRE 06 48 84 83 28 Stéphane Royer (secrétaire) www.delirium-ludens.fr/contact.html

www.delirium-ludens.fr

Le vendredi à partir de 20h30 (médiathèque) ou 21h00 (école de musique), le dimanche à partir de 14h00.

Le club DELIRIUM LUDENS est une association où l'on pratique les jeux de société modernes et les jeux de stratégie. On se réunit les vendredis soirs et les dimanches après-midis. Tous les joueurs sont les bienvenus, du débutant à l'expert. Les jeux sont accessibles sur notre site.

ANIMATIONS NOMAINOISES



Président : Jean-François HORNAIN 06 13 33 60 71 jfhornain@orange.fr L'association apporte un soutien logistique à la mairie lors des manifestations : Repas des Ainés, Festivités du 13 juillet, Braderie du village et le Colis des aînes.

Associations Extérieures présentes à Nomain

CERCLE ASAHI AÏKIDO



Présidente: Stéphanie BOURY-FLEURY Stef.fyby@gmail.com 06 13 03 20 85 www.cercleasahiaikido.free.fr

La philosophie de Morihei Ueshiba fondateur de l'aikido était que : « les arts martiaux ne doivent pas servir à vaincre par la force mais à servir la paix ». L'aïkido ne se pratique pas en compétition, l'objectif est d'annihiler toutes mauvaises intentions d'un éventuel adversaire. C'est une discipline où l'on cherche à améliorer sa pratique (mains nues, bâton, sabre, couteau) tout au long de sa vie. C'est pour cela que l'on peut démarrer et pratiquer l'aikido à tout âge et ainsi améliorer ou maintenir sa souplesse, son équilibre, son assurance, sa confiance en soi.

KICK THAÏ BOXING DU PÉVÈLE



Président: David ROGER 06 19 17 12 82 david.roger880@orange.fr fgroups/142751039184322 Pratique de l'Art Martial du Muay Thaï (Boxe Thailandaise) et Kick-Boxing et cardio-boxing. Le Muay Thaï est un sport de combat à neuf armes : deux poings, deux coudes, deux genoux, deux pieds et un mental! En pratique compétitive ou loisirs, nos activités contribuent au développement de la confiance en soi, de la coordination, de la musculature et au renforcement des capacités cardio-vasculaires. Cours enfants à compter de 8 ans, cours adolescents à compter de 12 ans et cours adultes.

KST (KARATE SYNAVE TEAM)



Président: Fabien MENAGER 06 25 29 29 72 Contact: kstnomain@gmail.com

Instructeur: David SYNAVE

07 71 07 83 59

Nous vous accueillons:

Le mercredi soir pour les Baby et Enfants en Karaté Shotokan et pour les adultes en Karaté Contact Le samedi après midi pour les Baby et enfants en Karaté Shotokan et pour les adultes en Full Contact ainsi que la pratique du Krav Maga (Self Défense)

QI GONG Présences Pévèle



Contact: Monique FAGOO Présencespevele@outlook.fr

06 42 16 80 22

presencespevele.wixsite.com/gigong-pevele

fgroups/782491881924287

Le Qi gong s'adresse à tous. C'est une des 5 branches de la Médecine traditionnelle chinoise. En synchronisant la respiration, le mouvement et l'intention, on fait circuler l'énergie interne de façon harmonieuse dans le corps. La pratique du qi gong permet d'améliorer sa santé physique et mentale de renforcer son immunité et sa souplesse de retrouver une sensation de bien-être...

L'ATELIER THÉÂTRE



Président: Michel SIBILE contact@lateliertheatre.com 06 88 80 40 18 www.lateliertheatre.com

L'Atelier dispense des cours de théâtre hebdomadaires dès l'âge de 4 ans. Le travail corporel, la voix, l'expression, l'improvisation, le texte sont quelques-uns des axes abordés. Les cours sont également basés sur le non-jugement, la bienveillance et la recherche du talent chez chacun des élèves.

L'Atelier c'est aussi des stages pour découvrir, s'initier, se perfectionner,... stages ouverts à tous, y compris pour les personnes qui ne font pas partie de L'Atelier.

FIT PÉVÈLE



Président: Bernard DUFOUR 07 69 84 90 38 fitpevele@gmail.com https://fitpevele.wixsite.com/my-site **Fitpevele**

Fit'pévèle vous propose du coaching individualisé ou en petit groupe, dans une salle de fitness au dojo, avec du matériel de renforcement musculaire, mais également des cours de Pilates, stretching, HIIT, ..

Nouveauté cette année : le Pound, venu des états Unis, il permet de travailler le cardio, l'endurance, la coordination et la souplesse sur des musiques rock, électro, latino. Cette activité sous licence, inédite dans le Nord, se pratique avec des baguettes.





Animation au marais de Péronne pendant une sortie consacrée aux insectes des marais, avec les amis des oiseaux.

L'atelier théâtre

Pour le téléthon avec Fil Aiguille et compagnie

Avec l'APEL St Martin

La diagonale, au Marché de Noël







Au dojo, avec le karaté

Qi Gong, au forum des associations

Podium « féminines » lors de la course cycliste organisée par l'Association Nomainoise, en présence de Pascal Delplanque et quelques élus. Repair Café: réparer ensemble, c'est l'idée des Repair Cafés! On y apporte des objets en mauvais état qu'on a chez soi. Et on se met à l'ouvrage avec les bénévoles. Venez réparer, bricoler, discuter, apprendre....

> Remise des récompenses au Tir sportif, à la compétition Arbalète







La population présente sur les Hauts du Paradis est de plus en plus importante : nous espérons tous que cette première phase se terminera avant les futurs congés d'été.

En ce qui concerne la 2ème phase, nous attendons le retour du rapport des archéologues afin de savoir si les travaux pourront démarrer au cours du 1er trimestre ou en fin d'année.

Nous espérons aussi pouvoir accueillir dans le futur béguinage, nos aînés Nomainois qui en ont fait la demande.

Futur Béguinage placé près de la microcrèche, afin de répondre à la demande de la précédente mandature d'une mixité intergénérationnelle. L'année 2022 sera l'occasion pour nous de proposer la mise en place d'un marché sur notre commune, en collaboration avec les producteurs Nomainois et d'autres producteurs locaux.

De plus en plus d'entrepreneurs se sont installés dans notre commune. Nous souhaitons mettre en valeur l'activité de chacun à travers la mise en place d'un forum et permettre ainsi à chaque Nomainois de pouvoir les rencontrer. 2 autres projets importants pour cette année 2022 :

L'extension de l'école Léo Lagrange prévue par la précédente mandature mais qui nécessite quelques modifications suite à l'augmentation des effectifs; il est ainsi prévu la mise en place d'une salle de motricité digne de ce nom, d'un dortoir dédié uniquement à la sieste des petits, de 2 salles de classe supplémentaires entre autres aménagements. De plus la salle des professeurs sera réaménagée, ainsi que le local du personnel.

Un projet de réfection de la toiture des bâtiments existants sera entrepris en y adaptant des panneaux photovoltaïques.

Ce projet devrait se concrétiser à la fin de l'année 2022 et se finaliser pour la rentrée scolaire 2023.

Le 2^{ème} projet c'est la mise en place d'un parcours de santé :

Il s'agira d'une promenade sportive, rythmée par un ensemble d'activités (agrès, barres de traction, escalade...) qui partira dans un premier temps du stade et qui à termes se retrouvera dans différents secteurs sur l'ensemble du territoire de Nomain. L'objectif étant que tous les publics puissent pratiquer une activité sportive en toute sécurité, afin de garder une hygiène de vie.

Nous sommes engagés à travailler sur la sécurité au sein de la commune, et plus particulièrement la sécurité routière.

Dans le prolongement de ce qui a été fait rue Fourmanoir pour limiter la vitesse, nous allons modifier le stationnement rue Louis Guislain, afin de réguler cette vitesse et sécuriser l'espace réservé aux piétons.

La commission sécurité routière poursuit ses travaux sur l'ensemble des voiries de la commune et d'autres projets pourront ainsi aboutir cette année. Il est à noter que la petite rue parallèle à l'axe central de la rue Louis Guislain deviendra un sens unique dès le début de cette année.

Dans le cadre du plan de gestion écologique des espaces publics, mis en place durant cette année 2021, il est prévu à l'aube du printemps, de rencontrer par quartiers, les habitants de la commune afin de les sensibiliser sur la nécessité de ne plus utiliser les pesticides interdits par la réglementation et d'envisager d'autres techniques d'entretien des espaces.

Cette en oeuvre de ce plan de gestion perdurera pendant tout le mandat. En ce qui concerne l'événementiel, il nous paraît essentiel de retrouver les événements qui ponctuent la vie du village : parcours du cœur, Nomain propre, chasse aux œufs, repas des aînés....

A noter 2 événements particuliers un goûter intergénérationnel au moment du carnaval et la programmation d'un spectacle organisé par la RCPC avec Kino.... Sans oublier la braderie qui se maintiendra comme l'année dernière sur la place du village, au vu du succès rencontré.

Je vous renouvelle mes vœux les meilleurs à l'aube de cette année 2022.

Pascal Delplanque.

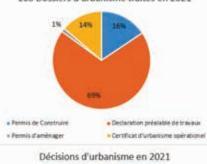


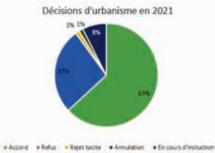
Urbanisme

Voici quelques chiffres qui montrent l'ampleur de la tache réalisée avec l'aide précieuse des secrétaires de Mairie et aussi du service instructeur de la CCPC qui nous épaule et nous conseille.

> 1 demande d'urbanisme enregistrée par la mairie tous les 2 jours

160 Dossiers d'urbanisme traités en 2021





Vous noterez que dans le nouveau quartier des Hauts du Paradis, la plupart des maisons de la lère phase sont achevées, et nombre d'entre-elles sont déjà habitées.

PLUI

Le 1er juillet 2021, Pévèle Carembault devenue compétente en matière d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme (PLU). A ce titre, elle reprend l'ensemble des procédures d'évolution de PLU communaux. Elle a aussi lancé, par délibération en date du 13 décembre 2021, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur la totalité de son territoire. Le PLUi va servir à orienter l'aménagement du territoire tout en prenant en compte les besoins des habitants et les ressources du territoire et en conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace et la lutte contre l'artificialisation des sols).

Ses prescriptions s'imposeront aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols...

Une procédure de modification local d'urbanisme est d'ailleurs en cours sous la direction Pévèle Carembault en partenariat étroit avec la commune de Nomain. Je salue ici l'implication des membres de la Commission spécialement créée à cet effet et composée à la fois d'élus communaux et de Nomaimois.

Rappelons-nous que le plan local d'urbanisme règlemente et donne un cadre.

Sachez que les règles de base en terme de construction et de travaux sont rappelées tous les ans dans le bulletin municipal.

Outre l'importance que chacun respecte ce cadre et ces règles qui sont le même pour tous, ayons conscience que nous contribuons tous à titre individuel à l'esthétique, au cadre de vie et au bien-être à Nomain pour aujourd'hui et les nombreuses années futures.

Je sous souhaite une très belle et heureuse année 2022.

Anne Sophie Vandermesse



L'excèdent de fonctionnement de 2021 sera légèrement supérieur à 300 000 € (1 200 000 € de dépenses et 1 500 000 € de recette)

Les dépenses d'investissement d'un montant de 590 000 € ont financé principalement les aménagements de voirie de la rue Henri Fourmanoir. L état, la Région, le Département, la Communauté de Communes Pévèle Carembault et les Caisse d'allocations Familiales ont versé à la commune un peu plus de 500 000 € en 2021.

Le résultat global de 2021 sera d'environ 230 000 €. Avec l'excèdent capitalisé des années précédentes, nous devrions démarrer 2022 avec un excédent qui approchera 1 000 000 €. Nous allons pouvoir autofinancer la seconde phase des travaux d'aménagement de l'école Léo-Lagrange, tel que nous l'avions prévu dans notre plan de financement au début des travaux de l'école en 2017.

Avec la suppression de la taxe d'habitation (2022 étant la dernière année d'imposition pour les 20% des ménages qui étaient encore imposés), la commune garde encore la main sur la partie communale de la Taxe Foncière Bâti et non Bâti. Le Conseil municipal a décidé une augmentation de 1% pour la TF Bâti et 0,5% pour la TF non Bâti, ce qui reste inférieur à l'augmentation du coût de la vie en 2021.

Je vous souhaite mes voeux de bonne santé, de bonheur et de réussite dans vos projets. Le bonheur est la seule chose qui double si on le partage, "Albert Schweitzer".

Yannick Lassalle



Au cours de cette année 2021, j'ai été très heureux de travailler avec les 3 agents techniques : Michaël, Jean-Claude et Florian.

J'ai été grandement aidé dans mes tâches par 2 conseillers délégués : Georges Sant et Jean-Luc Gras. Les actions menées au cours de cette année 2021 ont porté sur 3 axes principaux :

1º La sécurité routière

99% des Nomainois se plaignent d'une vitesse excessive des véhicules qui roulent dans Nomain : la sécurité des personnes est un thème majeur de réflexion de l'équipe municipale.

Je vous invite à vous reporter à l'article consacré à ce thème, quelques pages plus haut.

2º l'écoulement de l'eau

Une reconnaissance des parties critiques d'écoulement des eaux à l'origine des inondations a été réalisée. Je vous laisse découvrir les actions menées tant par le SMAPi que par la commune, dans l'article consacré à ce thème.

3º la gestion écologique du village La municipalité s'est engagée dans une gestion écologique et économique des espaces avec la société Pochéco.

Au-delà de la volonté de s'engager dans une gestion écologique, cela devient une nécessité dans la mesure où tous les produits herbicides sont dorénavant interdits.

Comme pour les 2 premiers thèmes, je vous invite à vous reporter au détail des actions entreprises dans l'article consacré à ce thème.

Il me reste à vous souhaiter une excellente année 2022, et surtout une excellente santé.

Marc Brassart







Je vous présente tous mes vœux pour 2022, la santé en priorité pour vous et vos proches et beaucoup de petits bonheurs que vous apprécierez en fonction de l'évolution sanitaire.

Nos associations ont bien souffert, cette année, avec la pandémie : elles ont repris vie à la rentrée scolaire et notamment avec le forum des associations.

Malgré cette période difficile, chacun a essayé à son niveau de trouver des solutions pour maintenir ses adhérents et garder du lien avec eux.

Depuis la rentrée, il est parfois difficile de garder ses effectifs et de rebondir dans son activité comme avant la Covid.

Avant l'annulation des activités à cause de la pandémie, nous avons maintenu le marché de Noël, organisé par le FC Nomain, le concert de l'harmonie municipale et le tournoi des échecs. Nous remercions tous ces responsables qui font vivre le village, malgré de nouvelles restrictions sanitaires.

Gardons espoir et continuons nos efforts pour relancer cette dynamique.

L'école a continué à fonctionner et s'est adaptée à chaque changement de règles sanitaires en vigueur.

Grâce au nouveau lotissement des Hauts du Paradis. et de nouveaux arrivants, une nouvelle classe s'est ouverte à la rentrée de septembre, et nous en sommes très satisfaits.

Cette année, la commune a été sélectionnée pour le plan de relance numérique de l'éducation nationale pour les 2 écoles du village avec des subventions de 50 à 70 % : nous allons donc doter les 2 écoles d'équipements audiovisuels interactifs.

Notre accueil de loisir se porte bien : les effectifs de cet été ont été limités de par la pandémie, par contre, à la Toussaint, nous avons été le centre le plus fréquenté de la communauté de communes.

Je tiens tout particulièrement à remercier le personnel municipal pour son professionnalisme et sa disponibilité. Pour conclure, je vous souhaite une excellente année 2022.

Dominique Meurisse





La pandémie n'a pas permis d'honorer tous nos rendezvous, néanmoins nous avons essayé d'organiser des temps forts pour chacun d'entre vous en tenant compte des conditions sanitaires en vigueur.

Le 1^{er} mai, chaque aîné a reçu un brin de muguet à son domicile porté par un élu et un membre de l'association d'Animations Nomainoises.

Une jolie note de fraîcheur en cette matinée qui a permis de vous rencontrer malgré le contexte encore

L'année 2021 s'est clôturée avec le traditionnel colis des aînés : un colis « couleur locale » mettant en valeur le savoir-faire de notre territoire.

Du côté de nos ieunes

La traditionnelle chasse aux œufs a dû malheureusement être annulée. Nous avons pensé plus spécialement à nos enfants qui ne pouvaient participer à cette manifestation et nous avons décidé d'apporter un livre à tous les enfants inscrits. Un sourire radieux nous a accueillis à chaque porte.

D'autres événements ont ponctué également cette année : spectacle d'improvisation, Brèves de gosses, remise des récompenses scolaires, spectacle de Noël...

Après plusieurs mois sans spectacle, nous vous avons proposé un concert atypique, sur le parking de la Grand-Place, avec Pascal Neveu, dans son camion-scène.

Un 2ème rendez-vous a pu être honoré pour la fête de la musique : un spectacle de plein air « Place des retrouvailles », avec Jérémy et José qui nous ont interprété des chansons pleines d'humour sur la vie du village avec ses personnalités incontournables.

Un spectacle musical très divertissant, une soirée drôle et émouvante pour retrouver le goût d'être ensemble, à nouveau.

Nous avons pu nous retrouver lors de nos rendezvous traditionnels : braderie, festival du court métrage, concert 2 trompettes et orgue...

Pour finir, il me tient à cœur de remercier toutes les personnes qui m'accompagnent et me soutiennent tout au long de l'année pour mettre en place et organiser toutes ces manifestations que ce soient les membres du conseil municipal, les membres de l'association "Animations Nomainoises" et les employés municipaux sans qui tout cela n'aurait pas été possible.

Je vous adresse tous mes vœux pour cette année 2022 : qu'elle soit des plus belles avec une bonne santé et beaucoup de joies, de réussite et de partage.

Stéphanie Dernaucourt













Les Commerces

Boulangerie - Pâtisserie LE MOULIN DE SAINT MARTIN

Boulangerie à l'ancienne, 100% fait maison & éco-responsable et petite épicerie **1** Le Moulin Saint-Martin

SYLVAIN DELEBASSÉE

Pâtissier traiteur sur commande 5 rue René Delzenne 06 88 87 47 78

Boucherie **GUY DERNAUCOURT**

03 20 64 81 23

LUDOVIC ET NADÈGE MASSE

03 20 71 85 29

Café

CAFÉ DE LA POSTE

4 Grand Place 03 20 71 79 56

Fleuriste PRÉSENT COMPOSÉ

03 20 59 96 81

Habillement LES ENVIES D'AUDREY

06 07 03 51 00 lesenviesdaudrey@gmail.com

Coiffure **BYBLOS HAIR**

Sur RDV 06 61 94 26 60

Institut de beauté

SO' HOME

Soins, Vente de produits de beauté et accessoires Sur rendez-vous 06 13 19 37 03 - 03 20 67 12 04

Restauration rapide **CHEZ TOF**

Friteriecheztof

Les Artisans et Professionnels

Garage automobile

GARAGE DUBOIS

Réparation véhicules toutes 20 rue du Quimberge 03 20 71 80 38

LA BL AUTOS

13 rue du Vert Bois **1** lablautos

Traitement des déchets industriels gazeux

STARKLAB

Audrey KEUNEBROCK 06 83 14 93 77

Jardin, Espaces Verts

YADERES

Création, Entretien, Elagage, Christophe SALESSES 41 rue du Roupion

TAUPES PEVELE

Piégeage de taupes 06 06 66 08 98 www.taupes-pevele.fr

NOMAIN'S LAND

Robots tondeuse Xavier MAYOT 5 Rue Bernard Delemme

L'ARBRE EN NORD

Élagage et abattage d'arbres HUSSONG Nicolas 92 rue Louis Guislain 06 08 41 18 26

THIBAULT NONOTTE

Aménagement, plantations, 06 75 25 29 68

Second oeuvre

BJ RENOV

Rénovation. Jacques BUSCOT

JPF - J.-P. FRANOUET Plomberie, chauffage, salle de bains de A à Z 03 20 59 01 60 JPF-Jean-Philippe-Franquet-957781827608998

ND RENOV

Rénovation. Nicolas DEMORY 48 rue du Roupion 03 20 71 72 31 - 06 77 48 00 60 www.nd-renov.fr

VDD RENOV

d'espaces intérieurs 06 75 47 52 67

RENOV'AVEC

Électricité, isolation, cloisons plâtre. M. BAILLEUX 39 rue Henri Derain 06 77 45 48 16 jc.bailleux@libertysurf.fr

PÉVÈLE CARRELAGE

Artisan carreleur 06 41 54 32 23

RENARD-SANT

Menuiserie - Charpente 16A rue Louis Guislain 03 20 84 63 99

Menuiseries extérieures et intérieures - rénovation Christophe CRÉPIN 07 86 36 12 90

A2L Menuiserie

Travaux de menuiserie et 3 rue du Poncheau 06 58 76 43 52 a2lmenuiserie@gmail.com **ff** artisandevosprojets

LA MAISON **DES COULEURS**

Mathieu HOËT 29D rue Louis Guislain 03 20 05 10 67







SARL TRADIPEVELE

Maconnerie Générale Louis RAYNALD 07 70 48 14 98

MAISON G-B-J

Les artisans de la Construction Rue Louis Guislain maisons-gbj@orange.fr

ADRIEN CRIME

06 31 66 61 04 03 20 61 81 23

Couverture

JEAN-LUC DUVINAGE

Couverture, Zinguerie, Etanchéité 15 rue Bernard Delemme 03 20 61 61 01

LABEL TOITURE

Fernando VALERIO 50 rue Louis Gislain

Immobilier

CAPIFRANCE

Roger Jacques VLUYS et Tatiana POLLET 06 14 20 48 47

Maîtrise d'œuvre

JEAN-ANTHONY DUTREUX

06 75 58 62 04

Architecte d'intérieur

BÉNÉDICTE GOYAT

47 rue René DELZENNE 06 16 94 58 54

f homebdg

Assistante de direction

ASTÉAD

Assistante de direction indépendante 03 66 72 06 17 - 06 46 18 38 05 **f** asteadSAS

Terrassement, Voirie, **Assainissement**

PÉVÈLE TP

peveletp@orange.fr

DELEBASSEE TP

06 70 09 46 16 contact@delebassee-tp.fr

Marbrerie

MARBRERIE VÉRIER MONGIN

06 76 37 78 71 www.marbrerie-verier.com

Décoration et Métiers d'art

PATINES ET COULEURS

Anne-Marie BAERT 23 bis Rue René Delzenne 03 20 71 06 87 **Patinescouleurs**

LES P'TITS MÔMES DE MARY

Créations en porcelaine froide Is lesptitsmomesdemary

DOMOSAÏC

Mosaïste d'art Dominique SOYEZ

ATELIER CLAIRE CAULIER

06 22 05 92 79 cla.caulier@gmail.com

Secrétariat

CORINNE PARENT

06 79 66 76 71

Matériel Médical

RAY'X INTERNATIONAL

Vente de matériel médical Jean-Marc Lagache 06 86 18 07 97

Création de Site Internet. Conception graphique et Imprimerie

TOUT EN IMAGE

Agence digitale et outils de Ludovic RUSSO

Informatique

EXPERT SI

Conseil informatique pour les PME-PMI Laurent CHEVALIER

Consultant Ingénierie

APX INGÉNIERIE

Franck AUDIBERT 4A rue du Coquelet 03 20 34 72 61

Coaching

RE'SOURCE

Formatrice / Coach 06 21 21 50 46

SUIS TON ÉTOILE®

Transition Professionnelle et Scolaire, Reconversion Professionnelle, Carrière, Bilan de compétence Laurence Coudrin 06 79 44 47 99

Les Artisans et Professionnels



Produits - Bien-être

MARIE-CHRISTINE RICHARD

Distributrice et conseillère agrée Forever Living 17 rue Paul Delattre 06 81 52 15 96

Marie C Zen

Coiffeuse à domicile

LAURENCE MASSE

MARIE'COIFF

06 04 40 33 31

CAROLINE DERAM

32 rue Bernard Delemme

Chenil et services animaliers

CHENIL DU CLOS DE LA ROSERAIE

canine et féline Yann BLANCHET 03 20 61 69 79

EDUC'INDOG

Éducation et rééducation de chiens de toutes races et tous âges, séance individuelle et collective à

f educindog

ECURIE NOÉMIE SAMIJN

Ecole d'équitation, Loisirs & 34 Rue Michel Beyaert 06 10 02 84 62

Matériel frigorifique

FUN AIR

Bureau d'études 8 route de Tournai 03 20 79 67 08

Confection Styliste

LA PETITE MAIN DE LA MARIÉE

Styliste, Confection de robes de mariée sur mesure, sur rendez-vous Françoise CAPLIER 44 rue Emile Payen www.la-petite-main-de-la-mariee.fr

DU FOND DES FORMES

Créations textiles, recyclage et zéro Caroline DERNAUCOURT 06 70 81 84 32 **F** DuFondDesFormes

LA FÉE QUENOTTE

Créatrice pour bébé feequenotte

Hébergement - Gîte

THÉRÈSE ET BERNARD CABY

LA FERME D'EN HAUT Philippe

ROLLAND 03 20 64 90 05 06 76 06 99 87

GÎTE DU CHATEAU CARDON

Marie-Hélène LASSALLE

GÎTE "LES MARGUERITES"

Dorothée et JC MAYET 03 20 71 01 00

Vente à la ferme

LA FAISANDERIE

Faisans - Perdrix 2 bis rue Paul Delemme 06 21 07 79 75

LA FERME NOMAINOISE

Légumes de saisons, Endives de terre, Colis de demi agneau, sur 03 20 84 20 71

GILLES DE BAERE

71 rue Louis Guislain 03 20 84 76 91

GAEC DE LA MOTTE

Fromages au lait cru de vaches, Tomme d'Orchies, Camembert, Gouda, Mimolette.. 06 07 95 68 88

Cédric DUTHOIT

20A Rue de Lannay

L'IDÉE A GERMÉ

Légumes de saison, maraîcher bio Olivier Delporte

Commerçants ambulants desservant le village

CLAIRVOIE NEW

traiteur, épicerie, liquides, produits laitiers, hygiène corps maison. 06 63 56 57 09

LA FERME DE NOISETTE **AU BEAU THYM**

Produits de la ferme, fruits et





Calendrier des Manifestations 2022

Manifestations susceptibles d'annulation ou de report en fonction du contexte sanitaire évolutif.

JUILLET

Kermesse Saint Martin

Bal et feux d'artifice

FÉVRIER



05 Samedi

Repas du Football Club Nomainois



13 Dimanche

AG Les amis des oiseaux



20 Dimanche

AG Les Anciens Combattants



25 Vendredi

Goûter intergénérationnel avec les



26-27 Samedi - Dimanche

Repas du Tir Sportif



26-27 Samedi - Dimanche

Tournoi d'Échecs

AVRIL



03 Dimanche

Échecs



03 Dimanche

Parcours du cœur



10 Dimanche

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



16 Samedi

Chasse aux œufs



24 Dimanche

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



29 Vendredi

Théâtre d'impro pour la médiathéque

SEPTEMBRE



03 Samedi

02 Samedi

13 Mercredi

Forum des associations



24 Samedi

Course cycliste



25 Dimanche



30 Vendredi

AG ADMR

MARS



05 Samedi

Tournoi de belote organisé par le Football Club Nomainois



12 Samedi

Audition classe de piano



14 Lundi

Conte musical Léo Lagrange



18 Vendredi



Spectacle école Saint Martin



18 Vendredi

Initiation au dessin manga



19 Samedi

Troc de graines



24 Jeudi



Sébasto



26 Samedi



Repair Café



27 Dimanche

Nomain Propre

MAI



01 Dimanche

Remise des médailles du travail



Samedi 07 et Dimanche 08

Tournoi de foot



15 Dimanche

Repas des Aînés

JUIN



04 Samedi



Nomin'rock



12 Dimanche

ÉLECTION LEGISLATIVE

Kermesse Léo Lagrange



19 Dimanche



ÉLECTION LEGISLATIVE



24 Vendredi



Manifestations Médiathèque.

Pour l'instant, aucune manifestation n'est actée.

25 Samedi

Fête de la musique

OCTOBRE



14 Vendredi

Repas APEL Saint Martin



15 Samedi

Projection de film par les amis des oiseaux



22 Samedi

Tournoi belote du Football club



23 Dimanche

Repas du Club Sébasto

NOVEMBRE



11 Vendredi



Commémorations du 11 novembre 19 Samedi

Repas du Football Club Nomainois

DÉCEMBRE



Samedi 03 et Dimanche 04



Marché de Noël 14 Mercredi

Goûter de Noël du Football club

La Médiathèque est en attente d'une amélioration des conditions sanitaires liées au COVID 17 Samedi Colis de Noël des aînés



Nous voici en 1866

Recensement de 1866 pour 2500 habitants

Anciennes professions à Nomain (Hors fermiers et travailleurs agricoles)

3 meuniers, 2 boulangeries, 1 boucher, 23 cabarets, 2 brasseurs, 9 cordonniers bottiers, 5 sabotiers, 3 coiffeurs barbiers, 8 menuisiers charpentiers, 1 boisselier tonnelier, 22 potiers briquetiers tuiliers, 4 tailleurs, 9 charrons, 7 épiciers, 4 tailleurs, 18 couturières, 2 modistes, 2 lingères, 1 teinturier, 1 cordier, 80 tissages à domicile, 16 maçons couvreurs, 1 scieur de long, 1 peintre vitrier, 1 fabricant de chandelles, 8 marchands œufs lait fruits légumes volailles,

1 débitant de tabac, 1 fossoyeur, 1 médecin, 2 vétérinaires, 9 douaniers, 2 enseignants, 2 garde-champêtres, 1 curé, 1 vicaire, 2 religieuses enseignantes



Ne savaient ni lire ni écrire 570 Hommes et 609 Femmes

Sachant lire seulement 34 Hommes et 64 Femmes

Sachant lire et écrire 650 Hommes et 554 Femmes

Non vérifiés 9 Hommes et 10 Femmes

3 anciens platriers au travail rue du Quimberge chez Brienne. Fleurice, Germain et François Graveline

